
Revue Communale
PERS-JUSSY
2021
Yonn, CM2
Chloé, CM2
Célia et Alexis
Maelyne et Ewen
Antoine, CM1
Kim MS ,Luis CE1
Lily, CP
Loris et Noa
Clotilde, CE2
Ana, CE2
Alexi, CM1
Eloi, CM1
Angèle et Aliste
Enzo et Chiara
Hugo et Jules
Dylan, CM1
Côme, CM2
Emma, CM2
Ewen, CE
Héloïse, CM1
Elio, GS
Ines, GS
Jean, CP
Enfants du personnel soignant accueillis à l'école de Pers-Jussy

Calendrier des manifestations

Toutes ces manifestations seront susceptibles d'être annulées ou reportées en raison de la crise sanitaire. Pensez à vérifier à chaque date si elles ont lieu, sur le panneau lumineux, sur notre site ou sur l'application « Pers-Jussy Clic ».

Sommaire

Calendrier des manifestations 2
Éditorial. 3
Vie municipale 4-21
Vie scolaire 22-24
Vie associative 25-53
Histoire 54-56
Hommages 57
État civil 58
Expressions libres 59
Communauté de communes ... 60-61
Infos pratiques 62-63

DESSINS DE COUVERTURE

Les enfants des écoles de Pers-Jussy ont réalisé ces dessins pour remercier le personnel soignant

Édition : CTOCOM Cheneval
52 route de l'Église 74 250 Bogève - 04 50 87 25 98 - www.ctocom.fr

HIVER

Jeu. 18 fév. >> Don du sang - Salle communale
Ven. 19 fév. >> AG AIME - Salle communale
Sam. 20 fév. >> Tartifoot - USPJ
Salle Arbusigny ou à emporter
Lun. 1er mars >> Journée le Petit Bonheur - Stade
Lun. 8 mars >> Journée de la Femme - Mairie
Salle communale
Sam. 13 mars >> Cours de Bachata et repas canadien PJ Danse - Salle communale
Du ven 19 au dim. 21 mars >> Expo Pixel d'argent
Salle communale
Sam. 27 mars >> Carnaval APE + Cantine - Stade

PRINTEMPS

Sam. 10 et dim. 11 avril >> Journées rencontres et repas - A.I.M.E. - Salle communale
Lun. 12 avril >> Journée le Petit Bonheur - Stade
Jeu. 22 avril >> Don du sang - Salle communale
Dim. 25 avril >> Journée de la Terre
Lun. 3 mai >> Journée le Petit Bonheur - Stade
Ven. 14 mai >> AG Chasse - Salle communale
Sam. 15 mai >> Marché aux fleurs - APE
Parking Casino
Ven. 21 mai >> La nuit est belle
Dim. 23 mai >> Fête du foot - USPJ - Stade
Sam. 29 mai >> Soirée dansante - PJ Danse
Salle communale
Dim. 13 juin >> Brocante - Cantine - Stade
Mer. 16 juin >> AG PJ Danse - Salle communale
Ven. 18 juin >> AG USPJ - Stade
Sam. 19 juin >> Tournoi de Foot - USPJ - Stade
Sam. 19 juin >> Fête de l'école de musique Fa Si La - Le Diapason
Ven. 25 juin >> Fête de l'école - École de Pers-Jussy

ÉTÉ

Jeu. 8 juil. >> Don du sang - Salle communale
Ma. 13 juil. >> Fête nationale - Stade
Mer. 14 juil. >> Pétanque + Kermesse - USPJ - Stade
Dim. 29 août >> Fête de la Batteuse - Stade
Mardi 7 sept. >> AG Gym PJ - Salle communale
Mardi 7 sept. >> AG Fa Si La - Diapason
Jeu. 9 sept. >> AG APE + Cantine - Salle communale
Dim. 12 sept. >> Repas des aînés - Salle communale

AUTOMNE

Sam. 2 oct. >> Soirée Sénégalaise Liane France Afrique - Salle communale
Lun. 4 oct. >> Journée le Petit Bonheur - Stade
Dim. 10 oct. >> Course la Persjussienne - Stade
Sam. 1 oct. >> Cours de Bachata + repas canadien PJ Danse - Salle communale
Jeu. 21 oct. >> Don du sang - Salle communale
Sam. 23 et dim. 24 oct. >> Concours de belote AIME - Salle communale
Ven. 5 nov. >> AG Comité des Fêtes + cal. des manif. 2022 - Salle communale
Sam. 6 nov. >> Soirée Club des Saveurs - Salle com.
Lun. 8 nov. >> Journée le Petit Bonheur - Stade
Sam. 13 et dim. 14 nov. >> Vente de jouets MAD'AG
Salle communale
Ven. 19 nov. >> AG Ski club - Salle communale
Sam. 20 nov. >> Concert et soirée karaoké Fa Si La - Salle communale
Ven. 26 nov. >> AG PJ Vélo
Salle les Voirons - Le Diapason
Sam. 27 nov. - 19h >> Loto Adulte - APE - Salle com.
Dim. 28 nov. - 13h >> Loto Enfant - APE - Salle com.
Sam. 4 et dim.5 déc. >> Marché de Noël - Cantine
Salle communale
Lun. 6 déc. >> Journée le Petit Bonheur - Stade



Le mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

Qui aurait cru qu'en 2020, un simple virus de la grippe dénommé Covid-19 arrive à mettre à genoux le monde entier à mettre sur le même pied d'égalité toutes les nations, grandes ou petites, riches ou en voie de développement, toutes croyances confondues…

Ces derniers mois, nous avons dû pour la plupart d'entre nous rester à la maison, confinés. Coupés du monde physique pour la première fois de façon forcée : coupés de nos proches, de la nature, de ce qui nous motive. Privés de relations humaines, d'un horizon dégagé, nos univers ont rétréci. Heureusement, connectés, nous sommes restés en contact avec nos proches, nos collègues de travail, nos amis.
L'occasion de redécouvrir le sens des mots : solidarité, entraide, proximité, tolérance…

Être maire est pour moi le plus beau des mandats car il est au cœur de la vie quotidienne et des préoccupations des citoyens. Avec cette crise que nous traversons, les communes sont en première ligne pour faire face aux problématiques sanitaires, sociales et économiques. L'action de proximité et la coordination entre les acteurs sont plus que jamais des vecteurs fondamentaux devant les difficultés rencontrées.

La plupart de nos évènements festifs ont malheureusement été annulés les uns après les autres, malgré notre envie d'apporter un peu d'oxygène et de joie à chacun d'entre vous.

Nous avons su soutenir et accompagner les personnes en situation de précarité, maintenir l'économie locale de notre territoire et réduire son empreinte écologique.

À travers cet édito, l'occasion m'est donnée de faire un focus sur cette année inédite, sur nos réalisations et nos projets futurs…

L'installation dans nos nouvelles fonctions s'est faite avec une seule préoccupation : gérer la crise sanitaire qui nous paralyse depuis plusieurs mois. Situation compliquée, qui ne nous a pas fait oublier les engagements pour lesquels nous avons été élus.

C'est donc tout naturellement que nous avons fait vivre nos projets :

- Finaliser les aménagements du Diapason et son parking.
- Aménager la médiathèque avec la mise en place du mobilier et de l'informatique, et imaginer la placette attenante pour offrir un cadre agréable, avec un cheminement piétonnier reliant celle-ci aux écoles.
- Sécuriser des arrêts de bus pour les collégiens et lycéens.
- Lancer le projet de rénovation de la mairie.

À cela vient s'ajouter notre mobilisation auprès des commerçants, professionnels des activités paramédicales, restaurateurs pour lesquels nous avons offert les loyers durant les mois de confinement pour leur venir en aide pendant cette période critique.



Une pensée également pour nos nombreuses associations qui ont souffert de l'annulation de leurs manifestations, ce qui a mis à mal leur trésorerie.

Ces actions nous permettent de nous recentrer et d'agir pour la plus importante de nos missions d'élus : la cohésion.

Malgré tout, nous restons résolument positifs, tournés vers l'avenir et continuons à voir le verre à moitié plein en mettant en place les projets de notre mandat. L'énergie et la motivation de mon équipe municipale ne manquent pas et nous travaillons déjà sur les projets à venir.

Pour autant, nous savons que vous avez dû faire face à de nombreux défis tout au long de cette période.
Cette pandémie nous oblige à être encore plus attentionné et à prendre soin de nos proches, de nos familles et de nos concitoyens. C'est pourquoi, nous avons pris la décision de ne pas faire de cérémonie des vœux en ce début d'année 2021.

L'occasion pour moi, au travers de cette revue de vous présenter mes très sincères et très chaleureux vœux pour 2021 :
« Que cette nouvelle année vous amène de nouvelles raisons d'espérer,
Qu'elle vous enseigne que tout peut recommencer,
Que demain reviendra la joie et la beauté, et que l'avenir nous offrira d'autres promesses ».

Je vous souhaite une très belle année et qu'elle commence sous de meilleurs auspices, avec l'espoir retrouvé et une farouche volonté d'entreprendre. Une année pleine de santé et de réussite pour vous, vos familles et vos proches.

Comme l'écrivait Sénèque *« La Vie n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie ».*

Avec mon dévouement.

Isabelle ROGUET
Maire de Pers-Jussy

Le nouveau CONSEIL MUNICIPAL

Le maire et les adjoints



Isabelle ROGUET, Maire de Pers Jussy



Patrice DOMPMARTIN
Adjoint en charge de
l'urbanisme et de la voirie



Dominique BRAND
Adjointe en charge du CCAS
et de la communication



Denis DUPANLOUP
Adjoint en charge des bâtiments
et du tissu associatif



Marie-Claire LAFFIN
Adjointe en charge du scolaire
et périscolaire



Olivier LOTH
Adjoint en charge des finances
et ressources humaines



Nathalie FREYRE
Adjointe en charge de l'environnement
et de la culture

Les conseillers municipaux






Laurent CHECKO
Aurore TROTTET
David DE VITO
Sandra MAÇON






Arnaud DESBIOLLES
Aline REGAT
Franck VIGNE
Maëva DUBOUCHET






Julien TISSOT
Damien MESSY
Stéphanie BOUVIER
Chantal BARONI-CHAPPAZ






Hervé FAUVAIN
Yannick ROGUET
Gilles ROGUET
Séverine LAVERRIERE

Mme Christel LAVOREL a souhaité cesser ses fonctions au sein du Conseil Municipal pour des raisons professionnelles et personnelles. Suite à ce changement Mme Stéphanie BOUVIER a pris sa place selon l'orde de la liste : « Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir ».

Les employés municipaux

Service administratif



Nadège SONNERAT
Secrétaire générale et ressources humaines



Janie GARAN
Finances et comptabilité



Sylvie ROGNARD
Accueil et état-civil



Anne WUTRICH
Urbanisme et communication



Cécile KRIEGEL
Archives et service funéraire

Services communaux



Amélie LAVERRIERE
Directrice service enfance jeunesse



Laëtitia RUBINE-MORHAIN
Responsable de la médiathèque



Sabine QUEROL
Agence postale communale

Services Techniques







Didier VUAGNOUX
Philippe CHARLET
Alexandre RUBINE

Agents d'entretien







Christiane DUBOUCHET
Martine MARCE
Murielle TISSOT

ATSEM







Émilie MARÉCHAL
Catherine LELEU
Chantal DELAPORTE







Christine BRETEAU
Marie-Laure GAULMIN
Sandrine PERRONCEL

Commission Communication

Ces dernières années, la communication a pris une place prépondérante dans notre quotidien. La multiplication des vecteurs d'information en est la principale raison, bien aidés par la conjoncture actuelle faite d'actualités aussi urgentes et alarmantes qu'éphémères.

C'est pourquoi, dès notre arrivée à la mairie, nous avons eu à cœur de travailler en ce domaine. Être en contact avec les citoyens de Pers-Jussy est un souhait, mais également un besoin.
C'est pourquoi vous avez d'ores et déjà pu voir apparaître diverses évolutions, sous différents axes bien distincts :

L'APPLICATION SMARTPHONE

Il s'agit de la dernière innovation en date, et sans aucun doute la plus marquante. **Avec « PERS-JUSSY CLIC », la commune se dote de sa propre application pour smartphones.**

Cet outil nous offre bien des avantages :

- vous notifier en temps réel des informations urgentes via des alertes, qui apparaîtront directement sur l'écran de votre téléphone (alertes météo, alertes Covid, etc...).
- vous donner accès d'un seul clic à bon nombre de détails concernant la mairie et ses services municipaux (horaires d'ouverture, organigramme, etc.), les écoles et la scolarité (menus de cantine, inscriptions au centre de loisirs, etc.), les artisans, commerçants et producteurs locaux (contact, localisation, etc.) ainsi que les numéros d'urgence et les informations éventuelles (coupures d'électricité, routes barrées, etc.).
- vous avertir des événements organisés sur la commune, et ainsi promouvoir toutes les forces en présence (associations, clubs sportifs, etc.).



- vous permettre d'entrer en contact simplement et efficacement avec les services municipaux, à toute heure du jour et de la nuit, pour nous informer de tout dysfonctionnement éventuel (problème de voirie, défaut d'éclairage, déchets sauvages, etc.).

Vous l'aurez compris, il s'agit là d'un formidable outil à la fois moderne et efficace. Nous ne pouvons que vous conseiller de la télécharger sur votre smartphone.

A NOTER : aucune inscription ni demande de données personnelles n'est nécessaire (sauf pour les signalements, car nous devons être en mesure de vous contacter pour d'éventuels compléments ainsi que pour vous tenir informé de l'évolution).

LA PAGE FACEBOOK

Cette dernière a été créée dès l'été dernier et nous a déjà permis de communiquer avec bon nombre de concitoyens. Il s'agit d'un parfait complément à l'application et à notre site internet, nous permettant également de partager d'autres informations plus « légères » telles que des photos de notre belle commune.
À l'heure des réseaux sociaux, nous nous devions de franchir le cap, et c'est chose faite.
N'hésitez pas à rejoindre notre communauté. À ce jour, plus de 500 personnes se sont abonnées.

LE BULLETIN SEMESTRIEL

Nouvelle organisation, nouvelle mouture, nouvelle fréquence. Beaucoup de choses ont évolué. Vous l'avez reçu durant l'automne et avez pu constater le renouveau. Nous souhaitions ce bulletin plus lisible et plus moderne, avec toujours des informations pertinentes que vous recevrez chaque semestre.

LA REVUE MUNICIPALE

Vous la tenez entre les mains. Malgré la situation sanitaire actuelle, nous avons souhaité la maintenir. Plus claire, plus accueillante et plus moderne, elle nous permet de vous présenter l'ensemble des salariés et le nouveau conseil municipal. Vous y retrouvez les articles écrits par les membres des différentes commissions et comme chaque année, elle fait place belle aux associations et regroupements de Pers-Jussy.

www.mairie-pers-jussy.fr
Commune de Pers-Jussy
Pers Jussy Clic
(à télécharger sur App store et google play)

Commission Finances

Budget municipal 2020

La situation sanitaire exceptionnelle que nous traversons tous engendre de très forts impacts économiques, à tous les niveaux de la société. En ce qui concerne notre commune, qui a investi sur la construction de 2 bâtiments, une médiathèque et un espace culturel, nous sommes confrontés à des retards de traitement dans les divers services de l'état quant aux versements des subventions allouées à ces constructions. Ces évènements nous ont contraints de contracter un prêt de trésorerie dès le mois d'avril que nous serons à même de solder intégralement en début d'année 2021.

La conception du budget municipal 2020, qui s'est effectuée en urgence au début de l'été, a malgré tout été l'occasion d'affirmer notre soutien aux diverses forces vives de la commune en votant des choix financiers forts :

- L'exonération de 2 mois de loyers, correspondants à la période de confinement de mars et avril, aux commerces et activités paramédicales, locataires de la mairie. (8 506,49 €)
- Une subvention exceptionnelle de 12 100 € à la cantine scolaire pour faire face au très lourd manque d'élèves durant le confinement du printemps.
- Un effort financier important pour le service enfance et jeunesse, afin de maintenir un excellent niveau d'accueil pour les enfants.
- Le maintien des taux d'imposition communaux actuels pour les taxes directes locales (taxe d'habitation et taxe foncière) en soutien à tous les habitants de la commune.

Fort d'une gestion rigoureuse de notre budget, nous pouvons envisager sereinement l'avenir, en nous concentrant avec énergie sur les projets à venir.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	737 130,00 €
Charges de personnel	860 500,00 €
Autres charges de gestion courante	297 400,00 €
Charges financières	110 000,00 €
Atténuations de produits (FPIC)	53 000,00 €
Dépenses imprévues	2 411,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	19 315,00 €
Virement à la section d'investissement	540 000,00 €
TOTAL	**2 619 756,00 €**

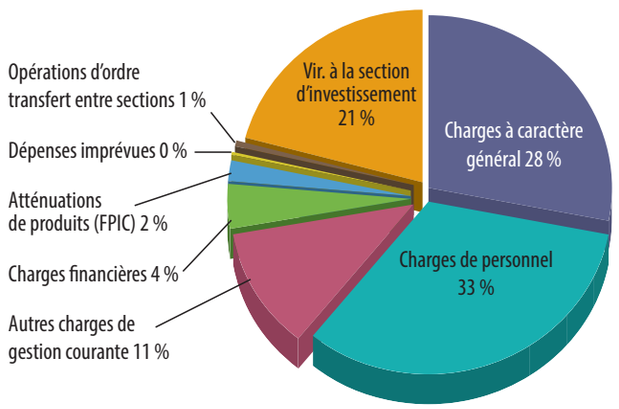

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	25 000,00 €
Produits des services	110 350,00 €
Impôts et taxes	1 195 604,00 €
Dotations et participations	1 186 811,00 €
Autres produits de gestion courante	97 500,00 €
Produits exceptionnels	3 260,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	1 231,00 €
TOTAL	**2 619 756,00 €**

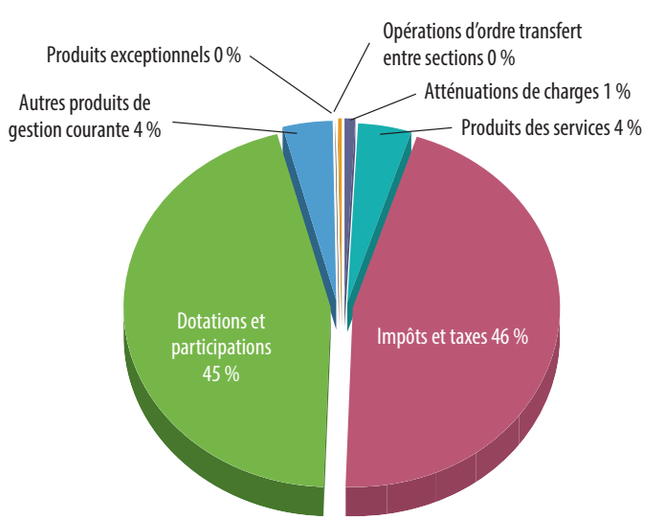

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilés	391 900,00 €
Immobilisations incorporelles	17 003,09 €
Immobilisations corporelles	469 463,56 €
Immobilisations en cours	1 559 815,28 €
Autres immobilisations financières	95 100,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	1 231,00 €
Opérations patrimoniales	318 190,90 €
Solde d'exécution reporté	482 929,47 €
TOTAL	**3 335 633,30 €**

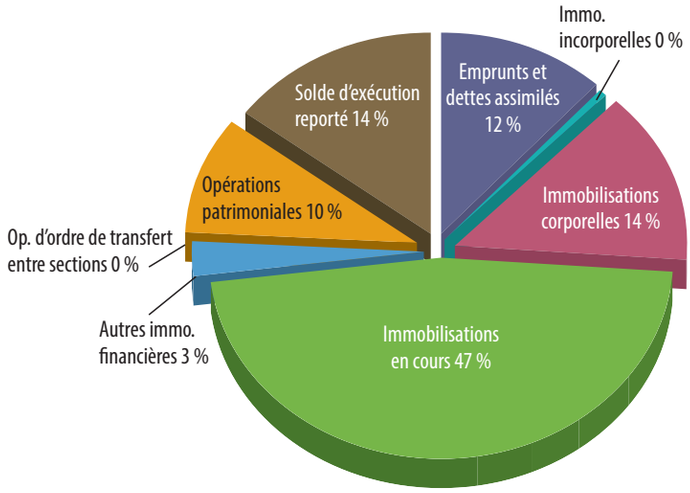

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers et réserves	1 252 084,16 €
Subventions d'investissement	588 961,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	4 800,00 €
Produits des cessions d'immobilisations	612 282,24 €
Virement de la section de fonctionnement	540 000,00 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	19 315,00 €
Opérations patrimoniales	318 190,90 €
TOTAL	**3 335 633,30 €**

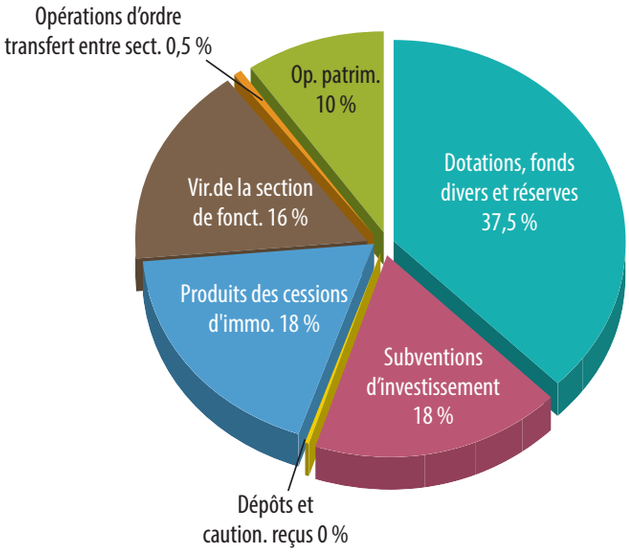





Commission Bâtiment

2020 aura vu la finalisation de deux projets importants qui redessinent notre cœur de village.

LE DIAPASON

Commencé en octobre 2018 ce bâtiment a été réalisé en 16 mois, c'est ainsi que nous avons eu le plaisir de l'inaugurer le 22 février 2020.
Bâtiment qui je vous le rappelle était au départ destiné à accueillir notre école de musique.
Au fur et à mesure de l'avancement du chantier nous avons quelque peu modifié les plans initiaux pour pouvoir bénéficier d'une salle supplémentaire au rez-de-chaussée inférieur permettant une utilisation associative et communale.



CE BÂTIMENT COMPREND DONC :

- **Au rez inférieur :**
  Une salle de réunion de 59 m^2 qui peut être aménagée en salle de réunion et dispose d'un dispositif de projection. Une salle attenante permet de stocker tables et chaises non utilisées à disposition, en fonction de la configuration de la salle.

- **Au rez-de-chaussée :**
  Une salle de réunion de vingt personnes, une grande salle d'audition et une salle de réunion. Ces deux dernières étant divisibles par des cloisons phoniques et donc adaptables aux besoins.

- **Premier étage école de musique :**
  Cinq box pour des enseignements et une salle faisant office de salle des professeurs, tisanerie, etc.

Pour les raisons sanitaires que nous connaissons son fonctionnement a été malheureusement interrompu dès le 15 mars, laps de temps suffisant pour que l'école de musique puisse apprécier son utilisation.

PARKING SUR L'ANCIEN TENNIS

Ne souhaitant pas voir les utilisateurs du diapason stationner aux abords du bâtiment ou sur la place de l'église, nous avons dans ce sens aménagé trente places de parking sur les anciens tennis. Parking en stabilisé, éclairé, un chemin piétonnier permet de rejoindre le diapason. Nous ne pouvons que vous conseiller son utilisation.

MÉDIATHÈQUE ET PLACETTE

L'autre étape menée dans la continuité fut celle de la construction de huit logements, d'une médiathèque et de l'aménagement d'une placette en lieu et place des anciens bâtiments CCA (Centre Communal d'Animation).

Nous vous rappelons que le bâtiment locatif a été réalisé par HALPADES (bailleur social) en collaboration avec la commune quant aux caractéristiques architecturales. Nous rapprocher le plus possible des bâtiments traditionnels du village en termes de volumes et d'aspects, tels étaient nos souhaits. Ce bâtiment est aujourd'hui terminé et les résidents déjà installés.



Lors de l'élaboration de ce projet, la commune avait émis le souhait d'acquérir le rez-de-chaussée de l'immeuble pour y installer sa future médiathèque.
L'utilisation des mêmes corps de métiers nous a permis d'optimiser les coûts.

La seule variante a été de choisir en ce qui concerne la médiathèque, un mode de chauffage différent puisque nous avons opté pour une aérothermie, en lieu et place du gaz installé dans le reste du bâtiment
À ce titre, nous avions obtenu de la part d'Halpades la mise à disposition des toits des garages pour y installer des panneaux photovoltaïques en partenariat avec le SAIC et Citoyenergie, collectif citoyen qui ambitionne de développer les énergies renouvelables. Ce projet n'a pas abouti principalement à cause du peu de surface disponible pour l'installation des panneaux photovoltaïques, mais nous a permis de nouer des contacts intéressants pour envisager ce genre d'opération sur des bâtiments communaux existants ou futurs.

L'aménagement de la placette et du cheminement piétonnier permettant de rejoindre le groupe scolaire prévu dans ce projet est également terminé.

Ce chantier a duré quelques mois de plus que prévu compte-tenu des contraintes sanitaires liées à la Covid-19. Nous tenons à remercier voisins, riverains, villageois pour leur compréhension, leur patience et nous pouvons comprendre les quelques moments d'exaspération.









Ces deux projets maintenant réalisés font partie de la requalification du centre-bourg. La prochaine étape étant la réhabilitation de la mairie qui verra son achèvement à l'horizon 2024.
Ces grands projets structurants ne doivent pas occulter les travaux d'entretien courants sur les bâtiments communaux.

MISE EN CONFORMITÉ POUR ACCESSIBILITÉ

EN 2019 :

- Toilettes du Vieux Pressoir.
- Réfection des toilettes publiques devant l'église comprenant la reprise de la toiture.

EN 2020 :

- Église : une partie des murs intérieurs étaient dégradés (humidité, salpêtre, etc.)



Nous avons donc repris ces endroits traités, crépis et ensuite appliqué une peinture sur une hauteur de 1,20 m sur l'ensemble des murs périphériques, agrémentés d'un liseré or qui permet d'atténuer la différence de teinte. Nous avons également repeint la chapelle et nous avons laissé le soin à l'artisan de réaliser son décor.

2020 a été une année particulière liée à la crise du Covid-19. La planification, l'organisation, le suivi des chantiers sont déjà des choses compliquées en temps normal et vous vous doutez bien que les protocoles sanitaires sont venus rajouter beaucoup d'exigences. Nous tenons à remercier tous les intervenants, (architectes, entreprises, commissions de sécurité, etc.) pour le bon déroulement des travaux et la bonne application des consignes imposées.

IMMEUBLE LA SAUGE

Lors de l'assemblée générale de la copropriété de l'immeuble La Sauge, des travaux de rénovation avaient été décidés, la commune étant propriétaire de tout le rez-de-chaussée où sont installés salon de coiffure, boulangerie, agence postale et le SAÏC, régie d'électricité.

Ceux-ci ont été réalisés au 2e semestre 2020 et concernaient principalement la réfection des façades, isolation et peinture, des travaux de zinguerie ainsi que le démoussage des toitures.

Travaux réalisés par le bailleur social Haute Savoie Habitat, la partie financée par la commune sur la base des clés de répartition de la copropriété étant à hauteur de 67 000 €.

Urbanisme : futur établissement d'accueil médicalisé sur notre commune



PROJET

Projet situé dans la zone d'activités de l'impasse des Contamines, derrière le supermarché Casino.

Le futur établissement d'accueil médicalisé de 3 500 m^2 comprendra 50 chambres organisées en unités de vie, des espaces collectifs favorisant le vivre ensemble (salles d'activité, espaces extérieurs, jardins partagés, espace binôme, ...), des locaux pour le personnel (accueil, bureaux, vestiaires, salle de réunion...), des locaux médicaux (rééducation, cabinet de médecin, cabinet infirmier) et une cuisine centrale (qui alimentera d'autres foyers).





Montant des travaux estimés à 5,50 M€.

Démarrage des travaux prévus fin 2021, pour une ouverture de l'établissement dès 2024.

L'ASSOCIATION ESPOIR 74

Espoir 74 est une association à but non lucratif, relevant de la loi de 1901, dont les statuts prévoient qu'elle œuvre d'abord pour des personnes handicapées psychiques mais aussi pour des personnes relevant d'autres handicaps ; Espoir 74 recherche l'amélioration de l'état et des conditions de vie de ces personnes, notamment par la création de structures et de services appropriés.

Créée en 1983, Espoir 74 gère depuis le début des années 2000 des services d'accompagnement installés à Annecy, Sallanches, Annemasse et Thonon-les-Bains pour 180 à 190 personnes ; Espoir 74 gère aussi la Résidence Saint François de Sales à Machilly qui offre un hébergement permanent pour 35 personnes.

Espoir 74 parraine deux groupes d'entraide mutuelle (associations autonomes de personnes handicapées) et est agréée par la préfecture pour louer quelques appartements à des personnes handicapées. Enfin, Espoir 74 a été autorisée par les pouvoirs publics pour créer un nouvel établissement d'accueil médicalisé pour 50 personnes, sur la commune de Pers Jussy grâce à un très généreux donateur.

Avec une cinquantaine d'adhérents, Espoir 74 est employeur d'environ 120 salariés ; son conseil d'administration composé de 18 membres est présidé par Jean-Rolland Fontana ; Jean-François Miro est le directeur de l'association et de ses services.

Immeuble Le Futura
109, avenue de Genève - 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 67 62 64
secretariat.asso@espoir74.org

Commission Voirie réseaux

REPRISES DE CHAUSSÉE

Contrairement aux autres années, en 2020 la réfection des routes communales s'est faite en enrobé (et non en bi-couche, gravillons) sur des secteurs qui avaient été jugés en mauvais état et qui méritaient donc une véritable reprise en totalité.
D'autre part, un tronçon de la route départementale RD n° 102 a été entièrement rénové avec un procédé innovant et plus écologique que l'enrobé traditionnel.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite aux demandes récurrentes des habitants de la commune, le conseil municipal a fait l'acquisition de quatre radars pédagogiques supplémentaires, c'est ainsi que vous allez prochainement voir fleurir ces radars dans différents hameaux de Pers-Jussy.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Du secteur de la Crosaz à la salle communale, les réseaux secs (électricité et Telecom) ont été enfouis permettant ainsi de supprimer certains poteaux gênants ou dangereux.

SCHÉMA CYCLABLE

La communauté de communes Arve et Salève a initié sur l'ensemble de son territoire un schéma directeur cyclable avec l'aide du cabinet Akhène. Ce schéma a pour but de définir des itinéraires où il serait judicieux d'aménager des voies à mobilité douce de façon à relier les différentes communes et les hameaux. Ce schéma doit être opérationnel courant 2021, il restera à trouver les fonds et les budgets pour réaliser les aménagements en tenant compte des priorités communales.



ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis la fin de l'année 2020, la collecte des ordures ménagères sur Pers-Jussy se fait uniquement par les points d'apports volontaires avec des conteneurs semi-enterrés. L'ensemble de la commune est maintenant équipé, c'est pourquoi la collecte au porte à porte qui existait encore sur certains hameaux s'est arrêtée en décembre.

RÉSEAU D'EAUX USÉES

Le syndicat Rocailles-Bellecombe (SRB) poursuit l'extension du réseau d'eaux usées sur l'ensemble de ses communes adhérentes et sur Pers-Jussy. En cette année 2021 c'est le hameau du Câble qui sera relié au tout à l'égout.

SRB

NOUVEL ENROBÉ SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 102

Pers-Jussy a été retenu pour tester un nouvel enrobé à base de matériaux plus respectueux de l'environnement.
L'expérimentation sur notre route départementale consiste à comparer deux procédés sur un même linéaire pour évaluer les performances dans des conditions identiques.

UN ENROBÉ RECYCLÉ « CLASSIQUE »
ET UN ENROBÉ RECYCLÉ VÉGÉTAL : LE BIOPHALT.

Tout en conservant les performances d'un enrobé classique, Biophalt est l'enrobé bas carbone par excellence grâce à la combinaison de plusieurs innovations :

- recyclage à fort taux,
- utilisation d'un liant végétal à fortes capacités régénérantes, en substitution du bitume d'apport,
- économie d'énergie grâce à la température de fabrication abaissée.





L'empreinte carbone de Biophalt est neutre, grâce à l'emploi de coproduits issus de la filière sylvicole et à sa fabrication en process tiède.
BIOPHALT EST ENTIÈREMENT RECYCLABLE.
Le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), le département et Eiffage suivront ensemble l'évolution de ce tronçon pendant 3 ans pour démontrer les performances du procédé en terme de durabilité.

L'opération d'un montant de 170 000 € est entièrement financée par le département de la Haute-Savoie.

haute savoie le Département

Pers-Jussy a tout de suite répondu favorablement à la proposition d'avoir une chaussée à empreinte carbone neutre sur son territoire et ainsi diminuer notre impact sur l'environnement. Une bonne action combinant sécurité et respect de l'environnement.

Suite à ces travaux, nous avons récupéré le raboté de la chaussée pour entretenir sans frais les chemins ruraux de la commune.

Commission Environnement





Je suis reconnaissante de contribuer à représenter cette belle commission « ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, CULTURE ET PATRIMOINE » en confiance et avec l'entière collaboration de tous ses membres afin de travailler ensemble avec des valeurs qui contribuent à l'évolution puis la transformation constructive de notre conscience… et nos comportements tout en préservant l'identité communale.

Un projet d'implantation d'une antenne relais par l'opérateur Orange nous a imposé dès le début du mandat une coopération essentielle face à nos propres besoins et ceux de la société. Je salue la contribution active de chaque membre de la commission pour le bien commun. C'est l'engagement de nos réflexions respectives qui nous permet d'assumer des choix au plus juste et dans le respect du cadre juridique.

En ce sens, la commission travaille en intégrant 3 axes essentiels issus des orientations du projet communal :

- **Protéger le territoire**
- **Valoriser le territoire**
- **Faire sens**

Dans son ambition de préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel local la municipalité œuvre au sein de plusieurs projets de conservation dont notamment :

- La lutte contre les plantes invasives rempart à la biodiversité.
- Le suivi de la filière bois et forêt.
- L'engagement de la commune au « Contrat Territoire des Espaces Naturels Sensibles » avec un rôle majeur pour la protection de l'eau (régulation, stockage, filtre épurateur).

  Ces actions participent à l'enjeu majeur de protection et préservation de nos espaces naturels, de l'eau et du patrimoine végétal remarquable présent dans notre environnement.
- La mise à disposition d'une application téléchargeable sur smartphone facilitera l'accès à l'information concernant la transition écologique et énergétique (critères d'éligibilité aux diverses aides proposées).

Cette médiation technologique s'inscrit dans un projet d'encouragement à l'utilisation de ressources renouvelables non épuisables.

- La mise en lumière d'une nécropole datée du Haut-Moyen-Âge, dont l'intérêt archéologique indiscutable nous invite à l'humilité par le rappel de la présence de vestiges du passé ; autant que la réhabilitation de la mairie, projet innovant par l'articulation de trois temps : celui d'une histoire commune, d'un présent à valoriser et d'un futur à construire ensemble.
- L'élaboration d'espaces paysagers publics (ronds-points…) spécifiques et cohérents avec la préservation et l'enrichissement de la biodiversité locale.
- La participation au projet du schéma directeur cyclable amorcé par la communauté de communes Arve et Salève. Après une rencontre visant à établir un diagnostic sur la commune, un atelier de travail avec les élus des municipalités concernées a mené une réflexion et un échange sur les principaux axes structurants du territoire. Ce schéma vise à tracer un réseau cyclable couvrant la totalité du territoire, en cohérence avec les collectivités touchées de manière à favoriser l'intermodalité et réduire l'usage de la voiture.
- La mise à disposition de places dédiées au covoiturage en accord et sur proposition du groupe Casino disponibles pour 2021.





CES ACTIONS INSCRIVENT PERS-JUSSY DANS UNE DYNAMIQUE NOUVELLE DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE mais plus encore de responsabilité citoyenne où la transmission d'un héritage historique, culturel et de savoirs sont le socle d'un avenir viable liant patrimoine local et gestion fine des contraintes environnementales et sociétales imposées par notre temps.

Si bâtir ensemble un avenir souhaitable pour tous dans un environnent préservé mais également valorisé est un enjeu majeur, la commission Environnement et Culture s'attache à ouvrir les débats, questionner et sensibiliser.

Dans cette tâche collective, **l'adhésion et le partenariat de la médiathèque** comme « ressource d'information » et « vecteur de sensibilisation » est un levier à la juste concrétisation des actions portées par le projet communal.

Cet intérêt pour l'échange s'illustre également par **la volonté d'accueillir dans l'espace public des propositions culturelles, artistiques** valorisant la beauté et le partage d'expériences sensibles ou de témoignages divers permettant un éveil des consciences par le sensible… et l'émerveillement.



D'autres interventions mêlant richesse humaine et dynamique environnementale s'orientent dans un projet de développement durable tel que la contribution à la sobriété de la lumière avec la participation à l'opération *« La nuit est belle » le 21 mai 2021* accompagnée d'une conférence sur le thème de la pollution lumineuse proposée en amont.

Une Journée de la TERRE est programmée ce printemps (le dimanche 25 avril), elle articulera tous nos axes autour du concept « Cultivons-nous », afin de renouer avec le cercle vertueux entre : la nature et l'environnement, l'homme en action, l'homme en pensée.
Moment dédié à la coopération, aux échanges, à la sensibilisation environnementale et culturelle vitrine de notre identité… moment qui marquera le début de nos engagements à venir…



Cette manifestation débutera par la participation citoyenne au « grand ménage » de printemps et devrait réunir les bonnes volontés autour d'un « casse-croûte » local. L'après-midi sera consacré aux rencontres et aux échanges avec diverses propositions telles que :

- L'invitation de producteurs, locaux.
- L'encouragement à l'acquisition d'arbres remarquables, ou semences bio locales… et la contribution à la sauvegarde du patrimoine végétal.
- Des partages culturels thématiques : exposition temporaire, invitation d'auteurs et artistes, échanges intergénérationnels, partages de savoir et conférence.

Enfin, et pour faire suivre ce lien étroit qui lie l'Homme à son environnement, **LA CULTURE ET LE PATRIMOINE** s'inscrivent dans nos actions comme supports et leviers de changement autant qu'outils permettant de conserver et transmettre les valeurs du passé.

Un recueil de créations et témoignages proposé aux aînés, relatifs à cette année inédite de pandémie se profile dans le cadre d'une rencontre humaniste où les écrits marqueront la trace d'une mémoire communale partagée… **en cohérence avec la vie vécue, ressentie, défendue…**

Les projets en cours et à venir sont soumis à la gouvernance de l'espace et du temps… **ce temps de maturation nécessaire à toutes réalisations, c'est ce temps consacré, impérieux et rythmé qui rend toute volonté précieuse…**

Merci pour votre soutien

Nathalie FREYRE

« À mesure que l'organisation du monde devient plus rigoureuse, il faut rendre le besoin de la nature conscient, la sauvegarde de la nature volontaire. Il faut développer une puissante culture du sentiment de la nature. »

Robert HAINARD (Et la nature 1943)

Commission Sociale

Les prérogatives du centre communal d'action sociale « CCAS » ne se limitent pas uniquement à l'animation. La principale thématique abordée lors des rencontres est la problématique liée au logement et à la pénurie sur notre territoire de logements sociaux. En effet, face au coût élevé des loyers dans notre région, de nombreuses personnes se retrouvent en détresse financière, en impayé de loyer voire en situation d'expulsion.

Un contact régulier avec les bailleurs sociaux permet d'attribuer les logements en fonction de plusieurs critères (revenus, nombre de personnes, reste à charge...) sachant qu'il y a des contingents pour répartir les logements. Ainsi, si 8 logements sociaux ont été construits au-dessus de la médiathèque, seuls deux logements sont réservés pour la commune.

La continuité de l'action publique sur le secteur social est assurée pour les foyers faisant face à la précarité. Un véritable partenariat s'établit avec le Pôle Médico-Social. Il permet une écoute attentive des problèmes, une aide avec des bons alimentaires, la constitution d'un dossier de surendettement, une éventuelle demande de relogement...

Un contact régulier avec le conciliateur EDF permet d'assouplir les échéances de paiement pour les clients en situation difficile et mettre en place des solutions adaptées à chaque situation. Cette collaboration permet aussi de garantir la fourniture d'électricité en suspendant toute demande de réduction de puissance ainsi que toute pénalité de retard sur les factures émises pendant la trêve hivernale.

Le CCAS analyse les situations présentées et peut faire valoir des droits aux personnes, notamment en première demande ou en renouvellement. C'est ainsi que des dossiers ont été déposés auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), d'autres envoyés vers la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) ou auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) tel que le revenu de solidarité active (RSA), l'aide au logement ou vers la Mission Locale pour les jeunes en difficultés. Le CCAS oriente les habitants vers des structures adaptées à leurs besoins spécifiques.

S'agissant plus particulièrement des aînés, des formulaires de demande d'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) sont complétés dans le but de les faire bénéficier d'aides financières et humaines. Les aides départementales obtenues sont liées à la perte d'autonomie de la personne âgée. Le plan d'aide élaboré par l'équipe territoriale de gérontologie facilite la mise en place de personnel à domicile et l'installation de matériel paramédical.

Cette année 2020, le CCAS a dû se résoudre à annuler certaines manifestations, mais tous les membres ont répondu présents afin de rester au plus près des concitoyens.



Boites de chocolats, Famille Tissot père et fille

Au-delà des mesures de protection pour faire face à l'épidémie, nos séniors ont fait l'objet d'une attention toute particulière. L'enjeu étant également de lutter contre la solitude et l'isolement.

Dans cette optique, les membres du CCAS ont appelé régulièrement les personnes enregistrées sur le « listing canicule » élargi aux personnes à partir de 70 ans résidant sur la commune, pour prendre des nouvelles et recenser les besoins de chacun.

Ce sont ainsi 250 personnes qui ont fait l'objet d'un premier appel téléphonique par plusieurs membres du CCAS mobilisés pour cette tâche depuis leur domicile. La veille téléphonique s'est poursuivie pendant le deuxième confinement auprès des personnes fragiles ou isolées. Elle permet de conserver un lien avec le public fragilisé. Symboliquement, le CCAS a souhaité renforcer ce lien en rendant visite à chacun d'entre eux et en leur offrant une boîte de chocolats à l'effigie de Pers-Jussy.

Le CCAS continue de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour entretenir cette dynamique au-delà de la période de crise. Une campagne de mobilisation de bénévoles pourrait être lancée ?

Tous les membres du CCAS, sans oublier aussi l'aide au quotidien des employés de la mairie pour que le CCAS puisse remplir ses missions, donnent de leur temps, de leurs idées, sans oublier de leur énergie pour accompagner les personnes isolées ou en difficultés et organiser des animations.

En attendant, le CCAS reste à l'écoute et à disposition des Perjussiennes et des Perjussiens isolés. Il accueille les appels de celles et ceux qui ont besoin d'aide pour les courses alimentaires, aller chercher des médicaments à la pharmacie... Nous vous invitons à rester attentifs aux personnes qui vous entourent et à partager vos propositions concernant l'accompagnement des personnes fragiles sur notre commune.



Opération Boites de Noël pour les plus démunis, relayée par la cantine, les écoles et la mairie; colis livrés à la Croix Rouge de la Roche sur Foron et au secours catholique de Reignier.



Collecte nationale de la banque alimentaire

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) EST COMPOSÉ DE 14 MEMBRES (7 ÉLUS ET 7 NON ÉLUS).

Les photos de chacun d'entre eux, vous permettront de les identifier, les reconnaître et de les interpeller si nécessaire.



Les membres élus et non-élus du CCAS







Dominique BRAND
Nathalie FREYRE
Aline REGAT
Aurore TROTTET
Damien MESSY







Maëva DUBOUCHET
Séverine LAVERRIERE
Nathalie HERMANN
Pierre MARTINON
Brigitte MEGEVAND






Jérôme MONTAGNE
Marie-Claude MONTESSUIT
Katia ROTA
Marcel TERRIER





Octobre Rose

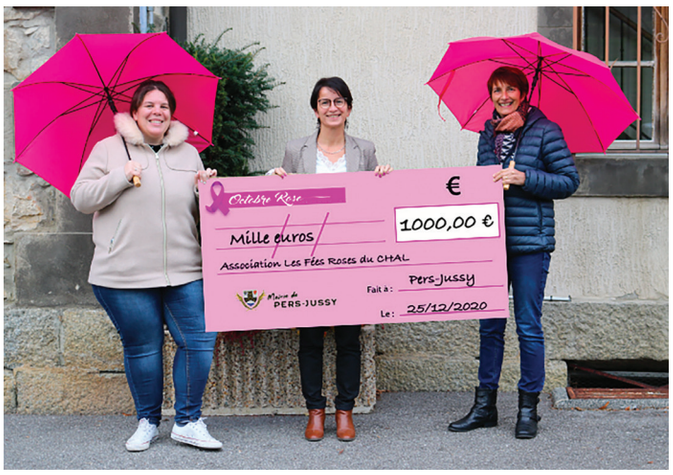



COLIS DE NOËL pour les aînés de la Commune



Commission Scolaire

CONFINEMENT / COVID-19

Année particulière, année de pandémie avec ses mesures sanitaires, son protocole à respecter dans les écoles. On s'est confiné, on s'est réinventé, adapté, les enfants ont fait preuve de bonne volonté. Tout le monde a joué le jeu, les enseignants, le personnel périscolaire, les parents ou l'équipe municipale.
Ça n'a pas été simple, mesures sanitaires transmises à la dernière minute, organisation à mettre en place sans délai et les parents ont dû gérer sans avoir le temps de se retourner.
A tous merci !!

La pandémie de la Covid-19 a bousculé la vie des écoles, il a fallu beaucoup d'énergie aux personnels des écoles et à la municipalité pour la mise en place du protocole sanitaire et réorganiser l'accueil des enfants de soignants dans un premier temps puis du personnel prioritaire.

Pas toujours simple pour les petits d'intégrer les nouvelles mesures de distanciation sociale, mais ils ont une capacité d'adaptation impressionnante : acceptation du lavage régulier des mains, port du masque et toutes nouvelles règles sanitaires.

L'accueil sur les parkings a dû être réorganisé, selon les protocoles, sans regroupement.


École des Roguet

PUIS LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 S'EST ACHEVÉE, avec la remise des livres offerts par la municipalité et la Région à tous les enfants de CM2, en leur souhaitant nos meilleurs vœux pour l'entrée en 6e.

RENTRÉE DE SEPTEMBRE, TOUS LES ENFANTS SONT DE RETOUR DANS LES CLASSES.


École des Roguet

Pour travailler en groupe ou seul sur des temps de 20 minutes maximum, les enfants qui ont parfois du mal à rester assis sur leur chaise sans bouger, adorent le concept du Ztool, ces mini tablettes qui permettent de travailler de manière décontractée.

Comme beaucoup d'évènements et manifestations LE POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS N'A PU AVOIR LIEU.

LE PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE de ce début d'année scolaire, en comité restreint, relate un besoin cruel d'AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap) et un nombre très élevé des effectifs dans les classes.

> **Mais on voit aussi sur les tables des enfants, des petites phrases, qui malgré les temps compliqués que nous traversons, les encouragent, leur rappellent combien il est important de rester positif, d'aller de l'avant et de garder confiance en soi pour réussir.**



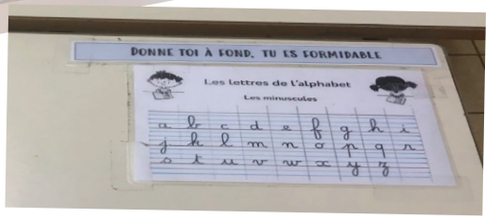

École de Pers-Jussy

L'ÉCOLE A FERMÉ DÈS LE VENDREDI 13 MARS APRÈS LA CLASSE.

S'en est suivie une période de confinement de près de trois mois pendant lesquels les enseignants ont « inventé » la continuité pédagogique à distance.
Le lundi 16 mars, notre école a été réquisitionnée pour ouvrir dans nos locaux un « pôle d'accueil d'enfants de soignants » en raison d'un potentiel important de parents de professions sanitaires (environ 80 enfants/353).

Au cours de cette période, une nouvelle équipe municipale a été élue : Madame le Maire et ex-adjointe aux affaires scolaires, Isabelle ROGUET, a pris ses fonctions fin mai. Une nouvelle adjointe aux affaires scolaires nous rejoint, Marie-Claire LAFFIN.

La plupart des évènements prévus pour cette fin d'année scolaire ont été annulés : mise à jour du projet d'école (labellisation pour une école plus « verte »), visite du collège, sortie avec nuitées en Ardèche, ainsi que toutes les autres sorties scolaires, fête de l'école, équipes éducatives, etc...

Lundi 22 juin, l'école est redevenue « obligatoire » pour tous. Nous affichons un taux de retour en classe de 90 % (35 élèves ne sont pas revenus).

REMERCIEMENTS

Nous remercions les familles, la commune de Pers-Jussy, le SEJ, la cantine et les personnels d'entretien pour l'excellente collaboration pendant le confinement.
C'est grâce à la contribution de tous que nous avons pu maintenir la continuité pédagogique, mais aussi l'accueil des élèves dans les meilleures conditions alors que les obligations étaient très contraignantes.

LE PÔLE D'ACCUEIL D'ENFANTS DE SOIGNANTS

1. Le « Pôle d'accueil d'enfants de soignants » s'est organisé dès le lundi 16 mars dans les locaux de maternelle pour des raisons pratiques :
   - couchages et toilettes adaptés pour les plus petits
   - jeux à disposition



2. Paradoxe : alors qu'il fallait se confiner, nous avions besoin de personnels pour :
   - mettre en place un service de restauration
   - mettre en place un service de garde avant et après les heures scolaires
   - organiser la désinfection des locaux.





Repas pris à l'extérieur

Nous avons accueilli chaque jour entre 3 ET 12 ÉLÈVES.

Sur la base du volontariat, 8 ENSEIGNANTS se sont relayés par demi-journées pour accueillir les enfants de soignants.

DÉCONFINEMENT – PHASE 1
à partir du 11 mai 2020

MATERNELLE 10 élèves maximum par classe
ÉLÉMENTAIRE 15 élèves maximum par classe

- L'aménagement des classes a été bouleversé : matériel sous bâche, mobilier déménagé.
- Les créneaux de récréations ont été modifiés pour que les classes ne se croisent pas.
- Les lieux de récréations ont été multipliés : salle bleue en cas de pluie, terrain de sport en cycle 2, scission des espaces en maternelle.
- Toutes les règles ont changé dans l'école : distanciation, lavage des mains, places individuelles, matériel individuel, sanitaires distinctifs, flux de personnes matérialisés.
- La restauration scolaire a été repensée : repas en classes ou en extérieur, pour éviter tout regroupement de personnes.
- La circulation du parking a été transformée en un dépose-minute.
- Les entrées ont été multipliées.
- Les horaires ont été élargis.







Aménagement du parking



Règles de distanciation

Traçabilité

Chaque classe a son lavabo et son toilette.



Récréations échelonnées







4 classes de Cycle 2 sur le terrain de sport
2 classes MS/GS et GS
3 classes PS/MS

Création de 2 salles COVID



DÉCONFINEMENT – PHASE 2
à partir du 8 juin 2020

MATERNELLE 10 élèves maximum
ÉLÉMENTAIRE 15 élèves maximum

TOUS LES NIVEAUX SONT ACCUEILLIS.

Les élèves reviennent en classe :
- soit 1 jour/semaine,
- soit 2 jours/semaine.

Les élèves prioritaires peuvent être accueillis 4 jours/semaine, sur présentation de justificatifs professionnels.
Le SEJ accueille les élèves prioritaires sur temps scolaire, ce qui nous permet d'augmenter la capacité d'accueil :
- 1 accueil en cycle 1
- 1 accueil en cycle 2



Exemple d'aménagement d'une classe en maternelle



Accueil du Service Enfance Jeunesse sur temps scolaire

DÉCONFINEMENT – PHASE 3
à partir du 22 juin 2020

- L'école est obligatoire pour tous.
- Règles de distanciation : en élémentaire « 1 m latéral ».
- Hygiène et gestes barrières auxquels nous sommes maintenant « accoutumés ».
- Séparations des élèves par secteurs, mais les élèves peuvent jouer librement.
- Réouverture de la cantine, les élèves ne déjeunent plus dans les classes.
- Abandon total du travail à distance.



École des ROGUET



PATINAGE ET SKI DE FOND

Au mois de décembre les 18 élèves de la classe unique ont chaussé les patins à glace.
Ils ont profité de 4 séances sous la Grenette de La Roche.
Pour continuer dans la thématique des sports de glisse, les enfants sont allés 3 journées à Sommand faire du ski de fond.











PROJET « DANS LA PEAU D'UN SCIENTIFIQUE » AVEC LE CERN ET L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Comme la classe de CM1 de Céline Raphoz à l'école du Chef-lieu, les élèves des Roguet se sont mis à la place de scientifiques. Deux boîtes nous ont été confiées et le but était de découvrir leur contenu sans les ouvrir. De multiples expériences ont eu lieu pour rechercher au plus près les spécificités des matériaux ou des objets présents dans les boîtes.



Pour approfondir ce travail, les élèves ont assisté à une animation au Physiscope à Genève sur la densité où ils ont pu faire un grand nombre d'expériences.
Cette journée a également été l'occasion de profiter de Genève, du bord du lac, du parc des Bastion et encore du musée Barbier-Mueller.

NOTRE TOUR DU MONDE

Tout au long de l'année les élèves ont voyagé et découvert de nouvelles cultures via des cartes postales reçues à l'école.
Un grand merci à tous les contributeurs qui ont fait de notre année scolaire une année riche en partage.
Voici quelques-unes des cartes sur notre planisphère.



Audrey Albert
Chargée d'école des Roguet

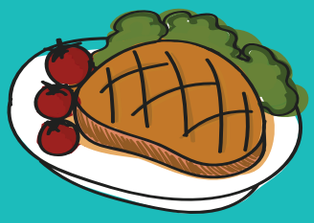

Cantine Scolaire

La cantine scolaire est une association à but non-lucratif, créée en 1957, qui emploie 16 salariés, en 2020-2021.

La cantine scolaire est fière de pouvoir offrir aux enfants des écoles de Pers-Jussy des repas traditionnels de qualité intégrant des produits frais, locaux, bio (15 %), mitonnés le matin et consommés sur place (à la salle communale).

Le prix du ticket est fixé lors de l'assemblée générale. Pour l'année 2020-2021, le tarif est de 6,70 €. Une remise de 10 % est offerte aux familles ayant trois enfants scolarisés à l'école de Pers-Jussy. Soulignons l'expérience et l'organisation de l'équipe de la cantine, qui permettent la souplesse d'une inscription au jour le jour. Les repas et la prise en charge des enfants pendant la pause méridienne se règlent au moyen de tickets. Ceux-ci sont vendus par carnet de 4, durant la permanence assurée tous les jours scolaire de 7h30 à 9h à la salle communale. Ils sont aussi aimablement vendus à l'agence postale communale, durant les heures d'ouverture de l'établissement.

En 2018-2019, **28 326 repas** avaient été servis soit une moyenne de 201 repas par jour. Durant l'année scolaire 2019-2020, nous avons subi une **baisse de 30 % du nombre de repas servis (19 824 / 143 repas jour)**.

Si en janvier et février 2020 nous servions encore 198 et 202 repas jour, ce chiffre avait chuté à 81 repas jour en mars. Du 8 au 13 mars, nous accueillions 197 enfants/jour, la mise en place du confinement du 13 mars au 11 mai, nous amenait à recevoir les seuls enfants du personnel médical soit une moyenne de 5 enfants par jour. Les repas étaient livrés par Leztroy, 15 salariés de l'association étaient en activité partielle et deux collaborateurs se relayaient pour se consacrer aux enfants présents.

Puis vint le mois de mai, 29 repas par jour seulement, avec un protocole sanitaire très strict, séparation des groupes, chacun mange avec sa classe. Les pique-niques sont préparés par la cantine, on mange dehors dès qu'il fait beau, tout en respectant les consignes, un adulte par classe, même s'il n'y a qu'un enfant, obligé de manger seul, triste période pour les plus jeunes...

Dès la fin du confinement, arrêt des pique-niques, retour des repas à table et toujours un protocole sanitaire strict. Seulement 130 enfants mais tous les salariés présents.

76 Chemin du Beule - 74 930 Pers-Jussy
Mail : cantinepersjussy@gmail.com
www.mairie-pers-jussy.fr/Cantine-Scolaire

ANNULATION DE LA BROCANTE ANNUELLE ET PERTE DU COMPLÉMENT DE REVENUS QU'ELLE GÉNÈRE.

Durant l'été, le conseil municipal nous a octroyé une subvention complémentaire de 13 135 €, sans cela la cantine n'aurait pas rouvert à la rentrée 2020-2021.

En septembre, une activité proche de la normale (188 repas/jour) qui se confirme en octobre. Nous perdons 25 % d'activité en novembre et même 35 % par rapport à l'année précédente à la même période.

NOUS FINISSONS CETTE TRISTE ANNÉE PAR UN NOËL À EMPORTER : Sapins et tartiflettes des produits du cru, enlevés sur rendez-vous, une belle réussite pour pallier l'annulation de notre marché de Noël.



Elles cuisinent pour nos enfants : Amandine MONGE, Sophie MONTANT et Marie-Claude RACHEX.

Elles/ils encadrent nos enfants :
En maternelle : Bastien NUYTEN, Amélie GAULMIN, Virginie DUBOIS, Aurore CHAMOT, Nicolas PRETET, Giovana PERRIN, et également par les ATSEM : Marie-Laure GAULMIN et Christine BRETEAU.

En primaire : Vincent ROSSET, Élodie BARRE, Sylvie TISSOT, Rebecca MASO, Laëtitia JULIEN, Sabine PASQUIER.

À l'école des Roguet : Murielle TISSOT.

Elle pare au plus pressé et gère l'association avec efficacité : Christine BALLY.

Elles/ils se mobilisent pour la cantine :
Au bureau : la Présidente Sarah COUDURIER, la vice-Présidente Isabelle LEBOEUF, la Trésorière Anne BALMER VORMS, la Trésorière adjointe Maja FELTEN, le Secrétaire Olivier CATE, la Secrétaire adjointe Sylvia EBERSBERGER.

Au Comité : Nathalie CHAMBET, Marina MUFFAT ES JACQUES, Lorène CHIARARIA, Émilie LIOGIER, Cécile GARDE-CHAIX, Yvette DOMPMARTIN, Marion DAUGY, Évelyne DESBIOLLES.

Service Enfance Jeunesse





Il y a un an, on se souhaitait à tous une excellente année 2020 sans se douter le moins du monde du séisme qui allait nous bouleverser.





Comme toutes les infrastructures publiques, privées ou associatives, le Service Enfance et Jeunesse a dû s'adapter et se réinventer sans perdre de vue son objectif premier :
APPORTER DE LA JOIE AUX PLUS JEUNES.









Depuis le printemps, nous avons dû sans cesse nous renouveler au gré des protocoles sanitaires de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Une collaboration étroite s'est alors naturellement opérée entre tous les acteurs de la vie scolaire et périscolaire afin de devenir pôle d'urgence pour enfants de personnels prioritaires dans un premier temps puis petit à petit pour permettre à tous, le retour à la normale en toute sécurité.

Du côté du centre de loisirs, nous avons été contraints de faire l'impasse sur les congés de printemps, confinement oblige. Ensuite, l'accalmie estivale nous a permis d'ouvrir avec des effectifs limités. La météo clémente nous a facilité la tâche en nous permettant de se mettre au maximum en extérieur.

Puis la rentrée est arrivée et nous avons pu rouvrir nos portes normalement pour les congés d'automne à la condition de ne jamais mélanger petits et grands.













LE PERSONNEL COMMUNAL
DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Debout de gauche à droite : Amélie GAULMIN, Bastien NUYTEN, Nicolas PRETET, Aurore CHAMOT, Virginie DUBOIS, Amélie LAVERRIERE, Vincent ROSSET.
Accroupis de gauche à droite: Sabine PASQUIER, Rebecca MASO.



Au final, cette année nous a obligés à sortir de nos habitudes et dans chaque difficulté, il y a nécessairement du positif à en retirer. Notre équipe d'animation a été soudée, créative et sans cesse motivée pour le bien-être des enfants. Un grand merci à elle.



Espérons que 2021 fasse de 2020 un mauvais souvenir.

Que cette nouvelle année rime avec passion, joie, fous rires et sérénité.

Association des Parents d'Élèves

Notre association a pour but de participer au financement des projets pédagogiques et culturels des écoles de Pers-Jussy.

Malgré la COVID, l'APE de PERS-JUSSY ne baisse pas les bras et rebondit, se réorganise afin de maintenir un maximum d'évènements.

Mail : ape.persjussy@gmail.com
Isabelle MATHIEU – Présidente
Tél. : 07 85 48 12 19

Notre habituel loto n'étant pas autorisé, que faire ? une banderole publicitaire !





Impossible de rentrer dans l'école pour la fin d'année ? Une solution : l'extérieur !



Un marché aux fleurs unique annulé ? impossible, nous poussons les portes et faisons un drive !



D'autres ventes réorganisées en drive (photos et objets personnalisés, cupcakes...)

L'APE, c'est une bonne ambiance et un excellent moyen de faire connaissance avec les autres familles. Rejoignez-nous !

NOTRE ÉQUIPE SE COMPOSE DE :

Présidente : Isabelle MATHIEU
Vice-président : Sébastien BOUILLE
Trésorière : Marjorie VAUCHEY
Vice-trésorière : Myriam CANCADE
Secrétaire : Nathalie CHAMBET
Vice-secrétaire : Séverine BOCHET

Ainsi que : Nicole COTTIER, Céline DELMARQUETTE, Vanessa DOS SANTOS, Julie ESCOT, Valérie GUEE, Delphine GUIONNET, Aurélie JACQUEMOUD, Éloïse LAFOND DE LORMEL, Cécilia MEGEVAND, Jonathan PAPIN, Sandra ROTA, Ariane RUFFIN, Mélanie TAVERNET, Isabelle VERDAN et Christel VIEUX-COMBE.



Médiathèque « La Parenthèse »

Tél. : 04 50 35 11 85
95, route de l'Église
Mail : bibliopersjussy@gmail.com
Facebook : La Parenthèse Pers-Jussy

SI 2020 M'ÉTAIT CONTÉ...

Nous serions alors dans un livre de Georges Orwell, avec une préface à la Stephen King. Lorsque les supermarchés traversaient leurs Hunger Games, nous nous retrouvions confinés et nos intérieurs nous semblaient si étroits que nous jurions être prisonniers du placard sous l'escalier des Dursley... Et si quelque chose nous a manqué et nous manque encore, c'est bien la bibliothèque !

RÉTROSPECTIVE D'UNE ANNÉE ATYPIQUE

En janvier, c'est avec de grands sourires que nous nous souhaitions la bonne année et même si l'inquiétude pointait le bout de son nez, vous étiez heureux de venir nous rendre visite, le chantier de la médiathèque allait commencer à pousser sous nos yeux.

Devant la montée de l'épidémie, vous êtes venus en nombre dénicher vos prochaines lectures, de gros volumes, beaucoup de pages, l'ombre d'un confinement planait. Le 13 mars, devant l'afflux du public, nous voici contraints de fermer nos portes, 3 jours avant que toutes les bibliothèques de France ne ferment les leurs.



Au mois de mai, sous les directives du ministère, de la bibliothèque nationale de France et de la mairie, nous appliquons le protocole adéquat à notre petite surface de prêt : **un biblio-drive s'organise alors.** Une semi-réouverture qui a eu un grand succès. En interne nous observons une phase de quarantaine puis de désinfection des livres pour votre sécurité et nous resterons dans ce schéma de fonctionnement jusqu'à notre fermeture pour déménagement, le 5 octobre.

Vint ensuite le temps pour nous du grand chamboulement : enlever les livres trop abîmés des rayons, se former sur le nouveau logiciel de prêt, apprendre à gérer notre site internet, enregistrer nos livres et les nouveautés, apprivoiser notre nouvel espace... Cela semble extrêmement long pour vous, comme pour nous, de ne pas pouvoir ouvrir cette sublime médiathèque. Pourtant en interne, un travail de fourmis s'opère et nous œuvrons pour que l'ouverture puisse avoir lieu début 2021.

Nouveau cadre exceptionnel, meubles flambant neufs, espace de circulation aéré et des coins de détentes pour tous : nous vous concoctons toujours plus de surprises...

Pour l'ouverture, le site internet sera mis en place, permettant de trouver d'un clic dans notre catalogue, les nouveautés et les coups de cœur des bibliothécaires mais aussi de réserver vos pépites littéraires. Pour les plus connectés, une application mobile sera disponible. De pair, de vraies cartes de lecteurs feront leur apparition. Vous y découvrirez un pôle informatique et la wifi gratuite dans tout l'espace. C'est la révolution, une boîte de retour, pratique et sécurisée, a également été installée pour rendre vos livres même quand la médiathèque est fermée.

Bien entendu une multitude de nouveautés arrivent sur nos étagères et n'attendent que vous !

ET ENCORE, ON NE VOUS DIT PAS TOUT...

Un grand merci à vous chers lecteurs, et à ceux en devenir, que nous serons heureux d'accueillir dans ce nouvel espace de vie convivial et chaleureux, à votre image, pour une jolie parenthèse...



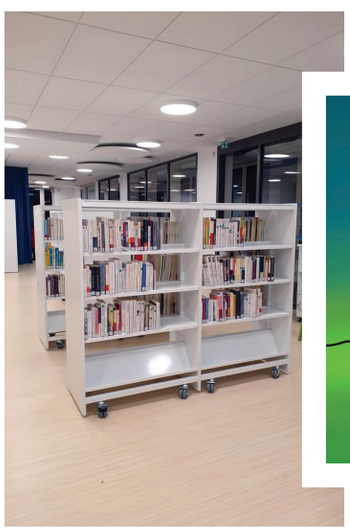

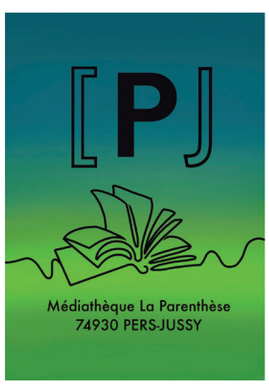



Association « Au Petit Bonheur »

Le mot d'accueil de Laurent, notre président, pour les 20 ans du Petit Bonheur.

Chers Amis, quel plaisir de vous retrouver aujourd'hui, 6 janvier 2020, pour fêter les 20 ans du Petit Bonheur.
Le poète latin Horace disait : « Cessons de nous demander ce que le futur nous réserve et prenons comme cadeau ce que la journée nous apporte ».
Voilà déjà un premier cadeau.

Du fond du cœur, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de BONNE ANNÉE et de BONNE SANTÉ pour 2020.
Vive la République, Vive le Petit Bonheur !

Comme l'indique ce chiffre 20 tout illuminé, réalisé par notre ami Roger, 20 ans déjà que l'idée d'un club pour les Aînés a concrètement pris racine à Pers-Jussy : c'était en novembre 2000 (noces de porcelaine !).
Un long parcours, jalonné de beaux moments partagés, de rencontres, de bons repas préparés par Micheline et sa brigade (ah... le velouté de châtaignes !), de sorties d'été et d'une multitude d'anecdotes cocasses...
Un parcours avec des peines aussi et le départ de plusieurs de nos amis à qui on pense très fort aujourd'hui et dont les visages sont toujours bien présents dans nos mémoires.

Maintenant, l'heure est aux réjouissances car on n'a pas tous les jours 20 ans ! Belle journée à tous.































Joyeux Anniversaire le Petit Bonheur

Depuis le mois de mars 2020, nos joyeuses retrouvailles n'ont pu avoir lieu, comme chacun sait...

Nous avons autant que possible tissé d'autres liens, par des messages d'amitié et d'encouragements et nous gardons notre enthousiasme pour inventer d'autres petits bonheurs dès que les conditions seront favorables. Quelle grande joie ce sera alors de vous accueillir à nouveau autour d'une bonne table. Ne perdons pas courage, ce temps viendra bientôt.

À travers cette revue communale qui est un lien particulièrement bienvenu dans cette période d'isolement, nous vous rejoignons tous avec confiance et affection.

L'équipe d'animation du Petit Bonheur

Pixel d'Argent

PHOTO CLUB DE PERS-JUSSY

Pixel d'Argent comprend plus de vingt membres réunis autour d'une même passion. Au travers de ses activités le photo-club aborde de nombreux thèmes, chaque participant ayant sa propre sensibilité. Différentes activités sont proposées un mercredi sur deux dans les nouveaux locaux de la commune. L'année est composée de plusieurs thématiques et sorties sur le terrain.



Concours interne sur le thème du contre-jour

NOTRE EXPOSITION

L'année 2019-2020, si particulière, ne nous a pas permis de réaliser notre traditionnelle exposition qui a lieu, en temps normal à la salle des fêtes courant mars. Nous espérons que 2021 sera plus propice pour pouvoir présenter notre exposition dont le thème est : « On connaît la chanson ».

La date est déjà retenue le week-end du 20, 21 mars 2021.





Fête de la science



MAINTENIR UN LIEN MALGRÉ LA SITUATION SANITAIRE

Malgré la crise, nous maintenons un lien entre tous nos membres en continuant à proposer différentes activités à distance, notre site internet permet à chacun de pouvoir publier régulièrement des images qui sont commentées. Cette année, notre premier concours interne sur le thème du contre-jour a été réalisé en septembre. À ce jour nous, travaillons en distanciel sur le thème du confinement et de la liberté...

Nous tenons à remercier la commune pour le prêt de la salle dans le nouveau bâtiment Diapason de l'école de musique de Pers-Jussy, où nous espérons pouvoir nous réunir à nouveau dès que possible.

Philippe Klein
Président de Pixel d'argent

www.pixel-dargent-74.fr
philk@pixel-dargent-74.fr

La Chorale

Cette nouvelle année 2019-2020 ne nous a pas permis de réaliser tous nos projets.

Toutefois, nous avons quand même pu organiser un week-end montagne en septembre 2019 où nous avons découvert les gorges de la Diosaz, pique-niquer au lac vert et visiter la superbe église baroque de Saint-Nicolas de Véroce. Hébergement à Saint-Gervais et visite de Notre-Dame de la Gorge.



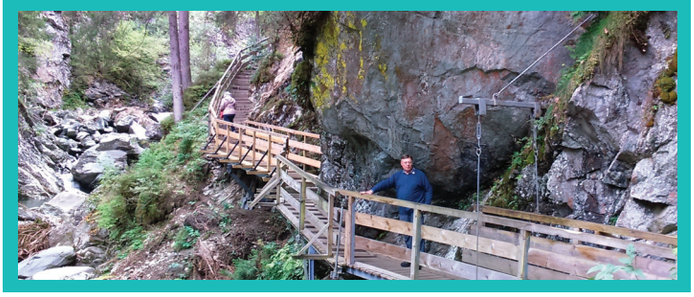



Notre traditionnel concert de Noël à Arthaz le 8 décembre avec le Chœur des Bornes.

Le 21 décembre un autre concert de Noël avec la Chorale Au Fil de l'Arve à Passy.



Le 15 février 2020 nous sommes partis pour une journée raquettes au plateau d'Agy bénéficiant d'une belle journée ensoleillée.

Le 29 février nous avons pu nous réunir à nouveau pour notre soirée festive avec pour thème « l'enfance ». Quelques sketches autour d'une fondue savoyarde.



Nous nous sommes retrouvés pour un pique-nique chez notre ami Robert à Ornex le 12 septembre 2020. La majorité des choristes ont répondu présents et nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de notre nouvelle Chef de Chœur Stéphanie Dumon.





Ce sera, hélas, notre dernière rencontre de l'année. Nous souhaitons tous que 2021 soit à nouveau, une année pleine de chants, de joie et de rencontres.

Fa Si La Musique

L'école de Musique de Pers-Jussy

« 2020 : on ouvre, on ferme ! »



Avec le passage à l'an 2000, l'école de musique s'était installée dans le Centre Communal d'Animation. En 2017, le bâtiment est fermé puis démoli. L'école de musique s'installe provisoirement dans des locaux au rez-de-chaussée de la mairie.

En 2020, c'est un nouveau départ dans les locaux magnifiques du Diapason !



FÉVRIER : ON FERME

L'école ferme ses locaux provisoires, fait ses cartons et déménage pianos et instruments. Direction le Diapason.
Après l'inauguration officielle le 22 février, tout est prêt pour recevoir les musiciens le 9 mars...

9 MARS : ON OUVRE

Tous les élèves, les familles et les professeurs sont heureux de faire résonner la musique au Diapason. La fin de l'année s'annonce riche de projets et de musique.

16 MARS : ON FERME

Une semaine seulement après l'ouverture du Diapason, tout le monde est confiné chez soi. L'école de musique ferme ses portes.
Mais les cours d'instruments continuent à distance.



11 MAI : ON OUVRE

Grâce au soutien de la municipalité, l'engagement des professeurs et des bénévoles, le Diapason ouvre et les cours d'instruments peuvent reprendre sans écran interposé.

FIN JUIN : ON FERME

C'est la fin de l'année musicale. L'école de musique ferme ses portes pour l'été. Quelques cours individuels ponctuels sont cependant prévus pour ceux qui veulent continuer ou découvrir la musique pendant les vacances.





SEPTEMBRE : ON OUVRE

Malgré la situation sanitaire incertaine, les inscriptions à l'école de musique font le plein. 207 élèves inscrits, 13 professeurs, 100 heures de cours par semaine dont 12h d'activités collectives par enfant. Professeurs et bénévoles sont pleins d'énergie pour une nouvelle année musicale au Diapason.

1er NOVEMBRE : ON FERME

Nouveau confinement et nouvelle fermeture de l'école de musique. Les cours collectifs sont mis à l'arrêt et les cours d'instruments se poursuivent à distance.
La musique au Diapason s'est arrêtée. Les auditions de Noël n'auront pas lieu. La fin de l'année 2020 se termine sans musique.

Malgré la situation sanitaire **un stage de musique irlandaise** a permis à plusieurs jeunes de jouer en groupe, le temps d'une journée, sur des airs folkloriques irlandais.



Un professeur de l'école de musique, accompagné d'une violoncelliste, a joué quelques morceaux et expliqué les principes du son et de la musique.

À l'avenir, l'école de musique souhaite s'investir encore d'avantage dans la vie culturelle de la commune, en partenariat avec d'autres associations, notamment la bibliothèque.

L'école de musique a également participé à la fête de la Science en octobre 2020.



Pour tous ceux qui veulent s'initier ou se perfectionner à la musique, enfants ou adultes, l'école propose des activités musicales pour tous les âges, à partir de 4 ans : cours collectifs d'éveil et de découverte, cours individuels d'instruments, groupes.

www.fasilamusique.fr

Rendez-vous en 2021!

Fa Si La MUSIQUE



Le comité des fêtes

2020 aurait dû être l'année de répétition avant de célébrer la 40e fête de la Batteuse... Et bien c'est raté, pas eu moyen d'organiser quoi que ce soit dans des conditions suffisantes de sécurité.



Le défilé

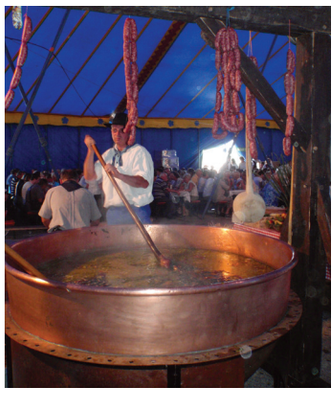

Et notre bonne soupe bien entendu

Si on veut rester positif, on a quand même organisé (juste avant que ce soit « formellement interdit ») 2 ou 3 réunions de comité (convivialité et casse-croûte à la clef bien sûr), car comme notre fête était fin août nous espérions pouvoir la sauver...

Mais rien du tout, il a fallu se résoudre à prendre la décision attendue, à savoir pas de Batteuse en 2020, mais on l'espère tous, rendez-vous en 2021... D'ailleurs j'ai déjà une petite idée, si jamais on ne nous autorise pas à être serrés sous un chapiteau, on déclarera une manifestation (on trouvera le motif) puisque même en plein confinement nos autorités le permettent quand nos restaurants sont fermés !!...



Les Tradi'son



Une victime indirecte du satané COVID...
Au revoir Simone, je suis sûr que là-haut tu leur apprends à plier les serviettes ☺

Une année sans aucune manifestation sur la commune, c'est quand même une première, et on pourra dire qu'on y était...
Côté positif, tous les bénévoles auront pu bénéficier de vacances sans programmer le retour avant fin août, nos patrons étaient tout surpris de nous voir au travail le lundi, et cerise sur le gâteau, le mauvais temps s'est invité le jour « J » comme pour nous dire « pas de fête pas de beau temps »...

Souhaitons encore beaucoup de courage à ceux qui doivent organiser leurs activités avant l'été 2021, et espérons qu'on nous laissera organiser nos fêtes, d'ici là on sera peut-être tous immunisés.

Une pensée pour Simone, qui nous a quittés pendant ce satané confinement.

Nous vous donnons tous rendez-vous le 29 août 2021 pour « toujours » la 39e fête de la batteuse!



?

Le petit quiz, quelle année celle-là? (il faut jouer avec 2020 ☺)







Les Amis de Pers-Jussy

« Papa ou pas », dernière soirée festive, présentée par la Cie FousGeres. Pouvions-nous alors deviner que cette manifestation sonnait la fin de la récréation. Ce fut pourtant le cas.

Assemblée générale ajournée... et toujours en instance, et au long des semaines nous avons vu s'évanouir nos projets.

Pas de pique-nique autour du four, oubliée la sortie-découverte, ... mais c'était sûr le four chaufferait dans l'été. Mission impossible.

Et suprême déception, **pas de « journée cidre » et de « soirée châtaignes ».**





Mais le lien n'a pas été rompu, et nos distributeurs ont acheminé le bulletin trimestriel au domicile de nos adhérents.
Et maintenant... revoir comme les fleurs au printemps, renaître des activités. Nous ne pouvons que formuler des vœux pour que perdure notre association, conscients que les animations proposées font du bien au moral.
Il devient toutefois indispensable que de nouveaux éléments la rejoignent pour assurer son devenir.

Josy

Don du sang

Malgré la situation sanitaire particulière cette année, les donneurs se sont rendus nombreux à chaque collecte.

TROIS COLLECTES ONT ÉTÉ ORGANISÉES À PERS-JUSSY SOIT 180 DONNEURS PRÉSENTÉS DONT 17 NOUVEAUX. LA COLLECTE DE MAI A ÉTÉ REGROUPÉE AVEC L'ASSOCIATION DES DONS DU SANG D'ARBUSIGNY.

Les contraintes sanitaires nous ont obligés à changer de salle. Le don se fait dorénavant à la Salle Communale. Il a également fallu s'organiser pour éviter l'attente des donneurs et respecter les gestes barrières indispensables. Vous devez, avant de venir, réserver votre créneau horaire de passage sur le site resadon.fr.

Nous comptons encore sur votre générosité en 2021!



Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.
Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,

Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don,

Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,

Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente de votre entreprise. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de nous assurer de votre bonne récupération après le don.

AVANT UN DON DE SANG, NOUS VÉRIFIONS QUE VOUS :

- Êtes âgé(e) de 18 à 70 ans ;
- Pesez au moins 50 kg ;
- Êtes muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don).

Il faut également être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don.

Si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, une mesure de votre taux d'hémoglobine est effectuée. Si votre taux est suffisant, vous pouvez donner votre sang.

AVANT DE VOUS DÉPLACER, VÉRIFIEZ QUE VOUS NE DEVEZ PAS ATTENDRE UN PEU, NOTAMMENT :

- **1 jour :** après un soin dentaire (carie) ou un détartrage ;
- **7 jours :** après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne ;
- **14 jours :** après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux ;
- **4 mois :** après un piercing, un tatouage, un voyage dans un pays où sévit le paludisme (sauf pour le don de plasma), une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h ;
- **6 mois :** après un accouchement.

Dans la mesure du possible et dans un esprit de convivialité, un repas vous est servi par l'équipe de bénévoles : Marie-Claude, François, Dominique, Roger, Jean-Pierre, Sophie et Madeline.

LES DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2021 :

- Jeudi 18 février 2021
- Jeudi 22 avril 2021
- Jeudi 8 juillet 2021
- Jeudi 21 octobre 2021

Salle communale de Pers-Jussy de 16h30 à 19h30.

Retrouvez ces dates sur la page Facebook :
Don du sang - Pers-Jussy

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Marie-Claude au 06 77 33 30 90.

Don d'organes

Le 17 octobre est symboliquement la date fixée par l'OMS comme Journée Mondiale du don d'organes.

Parler du don d'organes, c'est aussi parler de la vie. Alors parlons du don d'organes.

Parler du don d'organes, c'est parler des 719 patients qui, en 2019 dans notre pays, sont décédés en attente d'un organe. Combien en 2020, avec la Covid-19 qui perturbe considérablement la prise en charge des patients en attente de greffe ?

Les contraintes sanitaires nous empêchent d'aller à la rencontre du public. Alors communiquons largement sur nos réseaux sociaux et arborons fièrement le Ruban Vert



Le Ruban Vert, le lien qui nous unit TOUS



En France, il n'existe pas de registre du oui.

Au nom de la solidarité nationale, c'est le principe du consentement présumé qui a été choisi. La loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé.

Si vous ne souhaitez pas donner vos organes et tissus

Le principal moyen pour vous opposer au prélèvement de vos organes et tissus après la mort est de vous inscrire sur le registre national des refus.

Sinon, vous pouvez également faire valoir votre refus par écrit et confier ce document daté et signé à un proche. En cas d'impossibilité d'écrire et de signer vous-même ce document, deux témoins pourront attester que le document rédigé par une tierce personne correspond bien à l'expression de votre souhait.

Enfin, vous pouvez communiquer oralement votre opposition à vos proches qui devront en attester auprès de l'équipe médicale. Une retranscription écrite mentionnant les circonstances de l'expression de votre refus de votre vivant devra être faite par les proches ou l'équipe médicale. Elle devra être datée et signée par vos proches et par l'équipe médicale et sera conservée dans le dossier médical.

ADMR les Tourelles

L'ADMR Les Tourelles fait partie du réseau national ADMR qui comprend, en Haute-Savoie, 37 services d'aide à domicile et 7 Services de soins infirmiers à domicile.

- L'ADMR Les Tourelles intervient sur 9 communes (Arbusigny, Arthaz, Contamine sur Arve, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier) auprès de personnes âgées, de personnes handicapées et auprès des familles.
- Les interventions à domicile, qui peuvent bénéficier de prises en charge financières selon les situations (APA, PCH, CAF...) peuvent être pérennes ou de courte durée, en fonction des besoins des personnes aidées.
- L'association emploie du personnel qualifié et expérimenté qui assure les interventions auprès d'environ 150 bénéficiaires.

CANDIDATEZ DANS NOTRE STRUCTURE !

RECRUTEMENT D'AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE ET AIDES À DOMICILE (FORMATIONS ASSURÉES EN INTERNE).

L'ADMR LES TOURELLES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Le bénévolat à l'ADMR repose sur un projet associatif fort basé sur une action solidaire et de proximité et animé par la volonté d'être au service des autres, de se rendre utile.

Être bénévole dans notre association ADMR, c'est :

- Être un acteur de la vie locale et un créateur de lien social
- S'investir de manière modulable selon ses disponibilités et ses attentes
- Choisir ses missions et son type d'engagement : occuper soit des fonctions missionnées (visite de suivi, animation, relations) soit des fonctions statutaires (président, trésorier...).
- Choisir de s'investir dans des domaines spécifiques (familles, personnes âgées ou handicapées).
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formations.

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

147 Grande Rue 74930 Reignier
Tél. 04 50 95 15 32
accueil.lestourelles@fede74.admr.org



CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE ADMR POUR LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE !

Depuis le 1er septembre, c'est l'ADMR du Pays Rochois qui gère la livraison de repas sur le secteur de Reignier.

Ce changement fait suite à un travail de partenariat et de mutualisation du service avec la volonté de s'unir pour proposer aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou en convalescence, un portage de repas à domicile de qualité sur les communes qui n'étaient pas couvertes jusqu'à présent.

D'Eteaux à Pers-Jussy, en passant par Arbusigny ou encore Saint Laurent, la tournée de livraison de repas dessert désormais 10 communes.

Pour tout renseignement sur cette prestation et ses financements possibles, vous pouvez contacter l'association ADMR Pays Rochois au 04 50 25 62 08.





La Liane France Afrique

La Maraude

Le centre La Liane, « maison des droits de l'enfant », est ouvert depuis plus de 12 ans à Saint Louis du Sénégal. Il accueille enfants, adolescent(e)s et jeunes majeur(e)s en difficulté, voire en danger, parfois victimes de maltraitance et d'exploitation. Ils sont hébergés, soignés, nourris, réinsérés en famille lorsque cela s'avère possible. Tous bénéficient d'un projet éducatif et font l'objet d'un suivi psychologique et juridique personnalisé si nécessaire.

Un soutien est également apporté aux mères isolées sans revenu ainsi qu'aux enfants dont les familles n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarisation. Enfin, d'indispensables soins sont donnés aux talibés mendiants dans les rues de Saint Louis par l'infirmier de la Liane.



Sur l'année 2019, 231 JEUNES ONT ÉTÉ PRIS EN CHARGE par La Liane dont 76 au centre et 155 vivants dans des familles en grande précarité, auxquels s'ajoutent 14 BÉBÉS ACCUEILLIS à la crèche de jour. Et plus de 1000 TALIBÉS MENDIANTS ont bénéficié de soins au cours des maraudes.

La Liane a ouvert en 2017 un « Atelier des femmes » pour leur générer des revenus et en 2018 une « Maison du droit des femmes », centre d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences.

TOUTES CES ACTIONS ONT UN COÛT, AUTOUR DE 100 000 € PAR AN. Nos diverses associations locales en France, dont La Liane Rhône-Alpes fondée à Pers-Jussy en 2013, ont pour mission de faire connaître ces actions et de récolter des fonds pour participer à leur financement : recueil de cotisations et de dons, organisation de ventes d'artisanat, de spectacles, de repas… Depuis 2017 une fête annuelle rassemblait à Pers-Jussy plus de 100 convives autour d'un repas typique (poulet yassa, mafé…) au son d'un orchestre sénégalais endiablé. Le coronavirus est venu interrompre cette série, mais nous comptons bien la reprendre, le 2 octobre 2021 !

D'ici là, la vie continue au Sénégal vaille que vaille. À Saint-Louis, tout est fermé, les écoles bien sûr mais aussi les bars, restaurants, hôtels… plus de transports entre villes, plus d'avions et donc plus de touristes qui font vivre la population. Masques obligatoires, interdiction des regroupements, y compris religieux.

Au centre, les jeunes ayant encore un peu de famille sont rentrés chez eux mais une vingtaine d'entre eux sont confinés dans la maison et le personnel travaille. La crèche est fermée, ainsi que l'atelier des femmes mais pour le moment nous continuons à payer le personnel de la crèche et de l'atelier, car comment vont-ils vivre sinon ?



Boutique de l'atelier des femmes

Plus que jamais, La Liane a besoin de résister, là-bas et ici !

Nous vous disons à bientôt.

A.I.M.E.

ACTIONS INTERNATIONALES POUR LES MISSIONS D'ÉDUCATION



Cette année 2020 qui se termine restera marquée dans les livres d'Histoire comme l'année où la Covid-19 a fait basculer nos vies au niveau mondial.

Tout ce que nous avions prévu de faire en 2020 pour faire vivre notre association AIME, toutes nos actions traditionnelles ont dû être annulées.

Nous avons tout juste eu le temps en début d'année, de réaliser de nouvelles plaquettes de présentation, qui auraient dû nous permettre d'aller solliciter des entreprises pour soutenir nos actions. En février, nous avions organisé **nos traditionnelles Journées Rencontres à Pers Jussy** qui étaient cette année placées sous le thème de la Haute-Savoie. Nous avions réservé pour l'occasion un groupe de danseurs de notre beau folklore savoyard. Peu de temps avant l'évènement, alors que la Covid-19 commençait à circuler dans notre région, un des membres du groupe de danse nous informa qu'il était contaminé. Nous avons donc pris la décision de ne pas faire prendre de risque à quiconque en annulant avec tristesse cette animation si riche en rencontres habituellement.

Et puis tout s'est enchaîné très vite. Le confinement obligatoire et la suite de l'année nous ont contraints à tout annuler : un concours de belote était prévu au profit du TCHAD pour nous permettre d'entamer un soutien ciblé sur une action en rapport avec l'éducation, nos ventes d'artisanat, nos actions de recherches de fonds auprès des entreprises, une présence sur des marchés, des contacts avec d'éventuels nouveaux parrains pour les enfants de l'Inde et de Madagascar, notre vente de jouets à Pers-Jussy organisée par Chantal.

Tous nos projets 2020 se sont vus annulés.

Association « AIME » - BP 107 - 74 804 La Roche sur Foron
Siège social : 1815, Route de Reignier - 74 930 Pers-Jussy
Facebook : Aime Association Humanitaire
Mail : contact.association.aime@gmail.com
https://association-aime.fr





Élèves TCHADIENS recevant des livres

Nous avons néanmoins réussi à nous réunir en petit comité pour régulièrement parler des enfants soutenus grâce à votre générosité chers Parrains, pour parler de notre trésorerie et de l'avenir de l'association.

Nous nous sommes également trouvés confrontés à la nécessité de déménager notre stock d'artisanat car le local que nous occupions devait être rendu aux propriétaires en septembre, pour cause de vente. C'est Jocelyne, membre du conseil d'administration qui a réussi à trouver un nouveau local de stockage et une salle de réunion à la salle paroissiale de Saint-Pierre en Faucigny, et ce, à titre gratuit.

Nous restons en contact avec l'association Bontaz Madagascar qui devrait en 2021, faire partir un conteneur à Madagascar et nous permettre d'envoyer de nombreux livres scolaires que nous avons récupérés en 2019 dans les collèges et lycée, du matériel scolaire, et un peu de vêtements demandés.

Aujourd'hui, le monde entier est dans le doute de ce que sera l'avenir avec l'évolution du virus.

Peut-être devrons nous prendre des mesures de changement pour AIME pour pouvoir continuer à soutenir nos enfants parrainés. Quoi qu'il en soit, nous tenons à vous remercier tous, chers parrains, marraines, adhérents et amis pour votre soutien infaillible, malgré cette crise sans précédent. Vous continuez de sponsoriser les enfants qui, grâce à vous, poursuivent leur scolarité et mangent à leur faim.

Nous avons toujours le contact avec nos enfants soutenus et ils vont, pour la grande majorité, plutôt bien. Grâce à votre soutien et aussi à des dons et legs reçus en amont, nous avons réussi à faire face à nos engagements envers les enfants et les étudiants cette année.

Mais 2021 sera une année cruciale pour l'évolution de nos soutiens car nous serons confrontés à la nécessité de trouver de nouveaux fonds.

Nous vous tiendrons au courant de notre évolution et ne pouvons que renouveler nos remerciements pour votre soutien et l'assurance que nous mettons tout en œuvre pour continuer notre travail pour A .I .M. E.

C'est dans ce triste contexte que nous vous présentons, malgré tout, chers adhérents, parrains, marraines et amis, nos vœux de bonne santé pour l'année 2021 qui s'annonce, en espérant que notre monde se redresse de ce fléau mondial.



École de MADAGASCAR

Pers-Jussy Danse


Repas de fin d'année

Rock, valse, tango, paso-doble, cha-cha-cha, fox-trot, rumba, etc. tous les mercredis soir les murs de la salle communale de Pers-Jussy vibrent au rythme de musiques entraînantes, qui accompagnent les apprentis danseurs, qu'ils soient débutants ou chevronnés !

Sous la direction artistique de Patricia CHALULEU, professeure de danse diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse de France, qui assure avec succès sa 8e saison au sein de Pers-Jussy Danse, les adhérents découvrent ou approfondissent la danse de salon dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Les cours s'étalent normalement de la mi-septembre à début juin pour une durée de 1h15 chacun, et constituent une joyeuse parenthèse dans le tumulte de son quotidien, fort appréciée des danseurs si l'on en juge par leur assiduité !

L'année 2020 cependant a été fortement chamboulée par une valse de mesures sanitaires, emportant dans son tourbillon toute possibilité de mener les habituelles animations qui font aussi le charme et l'attrait de notre association.

Comme tout un chacun, nous espérons que 2021 nous permettra d'évoluer dans un contexte plus serein et propice à l'exercice de notre loisir. Nous aurons ainsi à cœur d'organiser à nouveau des repas canadiens ou des soirées crêpes suivis d'une soirée dansante, des sorties dans différents cabarets de la région, de sponsoriser des soirées dansantes organisées par diverses associations locales, de proposer le samedi après-midi des stages de danses latino (salsa et/ou bachata) ouverts également aux personnes extérieures à l'association, etc.

Nous vous invitons à venir découvrir la convivialité de notre association lors de la traditionnelle soirée dansante qui se tiendra au printemps. Ambiance rythmée jusqu'au bout de la nuit et bonne humeur garanties ! Les précédentes éditions, sur les thèmes du bal musette, de l'Espagne, ... ont remporté un franc succès grâce à l'animation d'orchestres tels que « Succès Musette » et à l'implication de taxi-boys, très sollicités !

Alors laissez-vous entraîner si ça vous danse !!

3 cours de débutants à avancés, le mercredi soir, à la salle communale, de 18h15 à 22h15.

Président : Claude DESBIOLLES (06 01 36 43 05)
Vice-président : Hervé MONIN
Secrétaire : Michèle GILLARD (06 66 61 23 11)
Trésorier : Éric SONNERAT
Mail : pers-jussy-danse@laposte.net


Cours d'avant confinement

Pers-Jussy Vélo

Pour le club VTT de Pers-Jussy, la saison 2020 aura été moins pire que pour d'autres associations sportives, car nous avons la chance de pratiquer un sport individuel. La saison n'a pas pu commencer comme prévu début avril pour cause de confinement suite à cette maudite Covid-19.

Est-ce aussi cette année particulière qui a découragé certains membres de nous rejoindre quand nous avons eu l'autorisation de le faire... ?
Nous avons quand même organisé 11 sorties, qui se sont principalement déroulées à Pers-Jussy, avec un taux de participation très variable. Toutes les randonnées extérieures ont été annulées, sauf une à Mieussy et cela nous a fait le plus grand bien, même si on avait notre masque avec nous pour les ravitaillements (quelle drôle d'année).

Nous avons annulé aussi la rencontre des jeunes avec les clubs voisins toujours à cause de cette Covid-19.



On ne fait pas que des chemins tranquilles avec PERS-JUSSY VTT

Malgré l'appel du pied lancé l'année dernière, notre effectif est assez réduit, et les adultes présents ne peuvent pas trop manquer, au risque de devoir annuler les sorties si on ne peut pas garantir les règles de sécurité.

Soyons optimistes, et espérons avoir une saison pleine en 2021.



Quand on veut on peut mais c'est raide



Facile la jeunesse, même pas fatiguée



On fait même des secours en sortie à PERS. Un petit ânon tombé dans un creux en dehors du parc

Ce qui est sûr, c'est que la convivialité primera toujours sur la performance, même si le président ne se laissera pas doubler facilement ☺



Passerelle sur l'Arve, la pose « barre »

Accueil des jeunes dès 9 – 10 ans
(si l'envie est présente)
Entraînement le samedi
de 13h30 à 16h30 (avril à octobre)
Contact : v.edmond@orange.fr

Gym Pers-Jussy

De la convivialité au confinement mais... quel modernisme !

Notre repas de Noël 2019 eut encore lieu comme d'habitude. Grand succès, auberge d'Arenthon, tables joliment décorées, repas délicieux et petit cadeau surprise pour chacune des participantes, comme toujours quoi ! L'ambiance était tellement sympa que vers minuit on a dû nous mettre à la porte, heureuses, la tête remplie des dernières nouvelles importantes et le cœur plein de nos amies, anciennes ou nouvelles.

Nous étions loin d'imaginer que cette soirée constituerait la dernière de nos sorties conviviales pour très très longtemps...









NOËL, 2019 ; PETIT CADEAU





Si en début de l'année nouvelle la gym a pu continuer avec l'entrain habituel, bientôt l'atmosphère s'est faite lourde, tout autour de nous commençait à rôder le virus. Et à la mi-mars... confinement ! Plus de cours collectifs, ne plus se voir, ne plus s'approcher les unes des autres, ne plus bouger toutes ensemble comme on aimait, rester enfermées seules tristement, prostrées...

Mais, c'était mal connaître Gym Pers-Jussy ! Jamais passive ou abattue !

Presque tout de suite nos profs nous ont envoyé par mail des listes d'exercices à faire chez nous. Puis elles ont sorti la batterie des moyens plus modernes ! Elles nous ont concocté de petites vidéos Whatsapp, régulièrement envoyées sur nos smartphones, à faire chez nous, à n'importe quel moment qui nous conviendrait mais pour bouger avec elles, malgré tout !

Cela nous a fait tenir et rester en forme jusqu'au déconfinement fin mai.

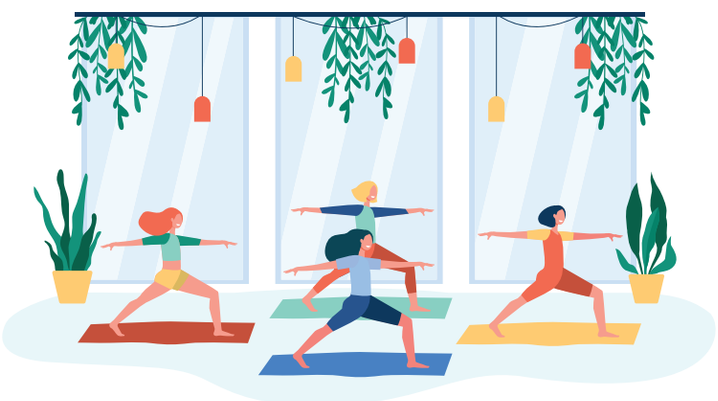

Puis, dès qu'autorisé et sous l'égide de notre nouvelle maire Madame Isabelle ROGUET, nous avons repris nos vrais cours toutes ensemble mais non plus dans la salle bleue du gymnase communal de l'école mais dehors. Dehors sur le terrain de basket du stade avec de petites marques par terre pour respecter les 4 m² par personne, sur le grand gazon du stade ou dans le préau de l'école quand il pleuvait des cordes (souvent en juin cette année !).



Ensuite arriva l'été et il nous fallait vraiment apprendre à vivre avec la Covid-19. La gym donna des indications sur son site web pour aider ses membres à mieux comprendre, combattre et éviter ce virus.

À la rentrée de septembre on constata une nette diminution du nombre de nos inscrites, seulement une soixantaine au lieu de la centaine habituelle. De plus il fallait imaginer comment faire pour avoir le droit de rouvrir nos cours en commun en toute sécurité. Solutions : - Tapis de gym personnel offert à chacune de nos adhérentes pour l'hygiène. - Réduction drastique du nombre de personnes aux cours pour respecter la « distanciation sociale ». - Lavage du sol du gymnase après chacun de nos passages par prudence envers les enfants de l'école.

ON FAIT LES COURS DEHORS !
ON REGARDE QUELLES COPINES SONT CONNECTÉES
ET ON DISCUTE UN PEU
PUIS AU TRAVAIL AVEC CAROLE GRÂCE À ZOOM.

Mais la situation ambiante empirait toujours et la gym a de nouveau dû interrompre ses cours après les vacances de la Toussaint. Catastrophe, déprime… **Comment continuer quand même et conserver le contact entre nous ?**

Cette fois-ci Carole, seule prof restée avec nous, proposa une idée révolutionnaire : animer des cours en direct sur l'ordinateur, grâce aux vidéoconférences de « Zoom ». OK, super idée ! Allons-y ! Mais purée, ce n'est pas une petite affaire de persuader nos adhérentes, pourtant enthousiastes, à nous suivre vraiment car il faut d'abord que chacune s'inscrive personnellement sur le Net. Aïe, aïe, aïe… c'est trop compliqué pour moi… je ne sais pas faire…

Explications ultra-détaillées sur notre site web, mails, coups de téléphone, visite à domicile, tout est fait pour aider chacune qui veut participer.

Et miracle, ça marche !

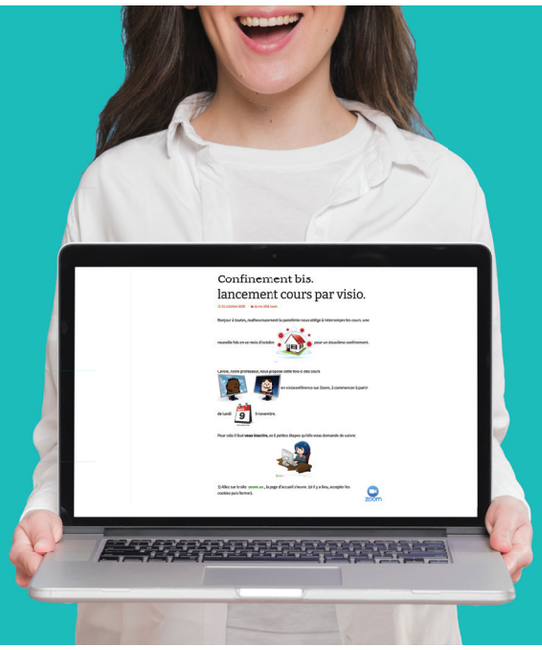

Actuellement sur notre ordi ou notre tablette et à l'heure normale de nos cours (sauf ballon suisse), on retrouve Carole en grand sur notre écran, en direct avec nous. On voit les copines connectées et on discute un peu en attendant le début du cours puis on coupe nos micros pour nous mettre au travail en suivant exactement les mouvements de Carole qui nous explique tout au fur et à mesure (et nous corrige même quelquefois !), entièrement en live !

Nous venons d'apprendre que les cours de gym n'auront le droit de rouvrir que l'année prochaine, vers la fin du mois de janvier 2021. Pas de repas de Noël en commun cette année pour nous….

Mais, dans ces temps mélancoliques et moroses, nous ne perdons pas l'espoir de pouvoir nous retrouver en vrai le plus vite possible grâce à la protection apportée par les futurs vaccins.

Et en envoyant une pensée chaleureuse à la dizaine d'entre nous qui n'a pas souhaité nous rejoindre sur nos écrans (mais qu'on n'oublie surtout pas !), en attendant nous disons bien fort toutes ensemble

Vive les technologies nouvelles
et vive Gym Pers-Jussy !

Ski Club Pers-Jussy

Retour sur la saison 2019-2020 qui a été riche en sorties avec souvent du beau temps au rendez-vous et de bonnes conditions d'enneigement.

UNE BIEN BELLE SAISON !







Groupe 2e étoile

Toutes les sorties ont été orchestrées : au total 7 sorties au compteur.

La 8e sortie, celle de la validation du passage de niveau, les fameuses étoiles qui font briller les yeux des enfants et scintiller les vestes de ski n'a pas eu lieu à cause de la première vague de Covid 19 - Le tout premier confinement.
Un arrêt un peu brutal mais obligatoire pour la sécurité de tous.

Le comité du ski club a décidé que le passage au niveau supérieur était pour tous les niveaux d'emblée accordé. Néanmoins, une validation du niveau sera certifiée dès les premières sorties par chaque moniteur dans chaque groupe.





Encadrement



La traditionnelle soirée de clôture de saison n'a également pas pu avoir lieu suite aux directives sanitaires. Un nouveau concept avait pourtant été élaboré et restera une surprise pour la saison prochaine.

3 cars d'enfants joyeux et toujours extrêmement motivés, pour qui la station du Grand-Bornand n'a plus de secret, ont pris la route tous les samedis après-midi et aussi quelquefois pour des journées complètes.
Les 2 groupes de snowboard ont rencontré un vif succès. Ils ont suscité de l'intérêt pour de jeunes skieurs curieux souhaitant tenter l'aventure cette saison.
En revanche, la formule des 6 sorties avec des cours en matinée pour les débutants proposée le dimanche n'a pas connu une large audience.







Étoile de Bronze

La saison 2020-2021 se voit nourrie et enrichie par un nouveau site internet : skiclubpersjussy.fr

Ce site permet la préinscription pour les moniteurs, les accompagnateurs et les enfants ; pour les sorties du samedi et les sorties du dimanche. Ce nouveau site riche en couleurs sera alimenté régulièrement par les photos représentant les groupes constitués.



Ourson



Snow





Sortie Avoriaz

Cette année, l'assemblée générale a été proposée par visio, et nombreuses sont les personnes ayant participé à cette première et nous vous en remercions.
Cette assemblée générale a été positive malgré un contexte assez flou et une vision plutôt limitée pour la saison.
Grâce au site internet, les préinscriptions ont pu se faire et l'équipe a pu réfléchir à une éventuelle organisation des sorties.

C'est à petit pas que le comité continue de réfléchir et de se réunir par visio toutes les semaines pour le maintien des cours.

Une grande partie des moniteurs et des accompagnateurs restent encore pour cette année 2021 enthousiastes, disponibles et bienveillants et toute l'équipe se prépare à un démarrage en douceur.



PRÉPAREZ-VOUS À FARTER VOS SKIS, CETTE ANNÉE,
LA SAISON AURA UNE SAVEUR TOUTE PARTICULIÈRE.

Union Sportive Pers-Jussy



Comme beaucoup d'associations et d'institutions, l'année 2020 fût une année morose pour l'Union Sportive de Pers Jussy et pour tous ses licenciés et bénévoles.

La crise sanitaire ne nous a pas épargnés, et nous avons dû stopper toutes nos activités sportives, familiales et conviviales autour du stade des fins.

C'est dans les moments compliqués que nous avons pu nous rendre compte du soutien que vous pouviez nous porter. C'est pourquoi nous souhaitons commencer par vous remercier, vous, les licenciés, les parents, les bénévoles, les sponsors et les généreux donateurs qui ont pu être présents à nos côtés quand il le fallait. Cette année, nous nous sommes de nouveau rendu compte de votre générosité et de votre importance pour le club.











Octobre Rose



Comme vous le savez, l'USPJ sait aussi s'engager pour la bonne cause. De ce fait, pour la première fois, nous avons collaboré avec le Centre Communal de l'Action Sociale de Pers-Jussy pour Octobre Rose. Tout un week-end, l'USPJ s'est parée de rose et après diverses animations (une vente de pâtisseries et de décorations), nous avons pu remettre un chèque de 1000 € à l'association des « Fées Roses » du CHAL. Cela n'aurait pas été possible sans votre présence sur ce week-end qui a été un véritable succès.

Cette année encore, le club s'est agrandi et vous êtes de plus en plus présents à nos côtés, que ce soit lors de nos manifestations, des week-ends passés ensemble autour d'un verre, d'un ballon, d'une discussion, pour la bonne cause ou juste pour le plaisir, nous savons que nous pouvons compter sur vous et sur votre soutien.

Côté foot, le nombre de licenciés est stable en ce début de saison 2020-2021.

Une nouvelle équipe sénior féminine a vu le jour grâce à une entente avec la Jonquille Sportive de Reignier. Ce qui monte notre effectif à 3 équipes féminines. Nous sommes toujours en groupement avec le club d'Arenthon-Scientrier pour nos U13 et nos U15 et tout semble se passer pour le mieux pour eux. Nos jeunes pousses perjussiennes sont toujours autant investies des U7 aux U11, tout comme en sénior où nous comptons toujours 2 équipes. En espérant que la crise sanitaire s'estompe, l'avenir présage de bons moments pour nous tous.





POUR 2021, NOUS SOUHAITONS RESTER POSITIFS

et nous vous attendons nombreux à nos manifestations tout au long de l'année, qui, on espère pourront être organisées en fonction de la crise sanitaire et des décisions politiques :

- Le tournoi de belote le dimanche 31 janvier
- La tartifoot le samedi 20 février
- La journée du club le dimanche 23 mai
- La kermesse de l'USPJ et son tournoi de pétanque le 14 juillet
- Et plein d'autres surprises encore tout au long de l'année...



Comme vous pouvez vous en rendre compte, l'USPJ est bien entourée et sait bien s'entourer. Avec vous à nos côtés, nous savons que nous pouvons aller loin et nous souhaitons grandement vous remercier pour votre présence et votre soutien.

Même si l'année écoulée n'a pas été celle que nous espérions tous, nous espérons vite vous revoir autour du terrain, à la buvette, vous retrouver et passer des bons moments ensemble comme nous savons le faire. Vous nous manquez. Et surtout prenez soin de vous et de vos proches.



Pour plus d'informations sur l'USPJ :
Christophe au 06 88 33 80 80

Les inscriptions restent ouvertes toute l'année, pour toutes et tous.

Amicale de la Cabane



Le Ball-trap organisé par l'association « l'amicale de la cabane » se déroule chaque année pendant le week-end de la Pentecôte. En 2019, 216 tireurs étaient réunis.

Malheureusement, l'édition 2020 a été annulée. Nous vous attendons tous en 2021 !





La Chasse

Cette année, le déroulement de la saison de chasse a été compliqué.

Grâce à des dérogations préfectorales et grâce à la Fédération Départementale de chasseurs, le plan de chasse a pu être réalisé par temps de neige, mais aussi durant le confinement.

La journée d'un dimanche à la chasse a quant à elle pu se dérouler avec la présence de quatre perjussiens et perjussiennes.
Ils ont découvert le temps d'une matinée la chasse au petit gibier.

Une convention entre la société de chasse et la mairie a été signée pour la mise à disposition d'un terrain communal, pour la cabane de chasse et les pas de tirs du Ball-Trap.





L'ACCA tient à remercier très sincèrement Louis Favre pour le soutien apporté depuis toutes ces années, pour que les chasseurs aient ce lieu de regroupement.

Il est important de noter que toutes les installations et coûts financiers ont été et sont à la charge des seuls chasseurs.



La Persjussienne

L'association « la Persjussienne » vous présente à tous ses meilleurs vœux de joie, de bonheur, et par-dessus tout une excellente santé, pour cette nouvelle année.

En cette année 2020, difficile pour tous, nous avons été dans l'obligation d'annuler la 35e édition, mais ce n'est que partie remise.

Demain sera un autre jour, et tout ira mieux, si ensemble nous faisons les bons gestes.









Nous sommes impatients de tous vous retrouver, avec votre habituel sourire et votre bonne humeur, qui donnent du baume au cœur à tous les bénévoles.



Cette 35e sera une réussite, à n'en pas douter.

Prenez soin de vous et de vos proches.

À bientôt !

Aimé Dubouchet



NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS, QUAND CETTE SITUATION
NE SERA PLUS QU'UN MAUVAIS SOUVENIR.
RETROUVAILLES LE DEUXIÈME DIMANCHE D'OCTOBRE 2021 POUR LA 35e ÉDITION.

Les élus de la commune de Jussy-sous-Pers de 1792 à 1814

Au fil des années, nous pouvons constater que nous avons beaucoup écrit sur l'ancienne paroisse et commune de Pers. De ce fait, le petit territoire composant l'ancienne paroisse et commune de Jussy-sous-Pers était souvent occulté. C'est pour cela que nous avons décidé de nous intéresser aux élus qui ont géré la commune de Jussy, depuis le début de l'annexion de la Savoie en 1792 jusqu'en 1814, date à laquelle une partie de la Savoie redevint Sarde dont Jussy et Pers.

Rappel historique de l'annexion de la Savoie de 1792.

Dès les événements de 1789, le peuple savoyard regardait par-delà la frontière et avait déjà en son cœur l'envie de se rapprocher de sa voisine la France. Le 14 octobre 1792, l'Assemblée Nationale souveraine des Allobroges se réunit à Chambéry, prononça la déchéance du roi sarde et exprima son désir de s'unir à la nation française. Cela fut approuvé lors de sa séance du 22 octobre. Le 27 novembre 1792, la Savoie devint française. Elle forma le 84e département, que l'on nommera désormais « Département du Mont-Blanc ».

La situation administrative de Jussy-sous-Pers.

Les archives concernant les activités du conseil municipal de Jussy sont manquantes, que ce soit à la mairie ou aux archives départementales de la Haute-Savoie et Savoie. Pour produire cet article, nous avons dû nous baser sur quelques documents isolés des archives départementales de la Haute-Savoie et des registres de l'état civil.

La commune de Jussy faisait partie, de 1792 à 1814, des découpages administratifs suivant :

- Département du Mont-Blanc, district de Carouge, canton de Reignier de 1792 à 1798
- Département du Léman, arrondissement de Genève, canton de Reignier de 1798 à 1814

En 1813, la commune comptait uniquement 139 individus et avait une superficie de 197 arpents, ce qui correspondrait à 0,67 km² aujourd'hui.

Régimes	Maire	Adjoint
PREMIÈRE RÉPUBLIQUE (septembre 1792 au 8 novembre 1799)	André LACROSAZ (1793) Joseph MÉTRAL (1794)	Joseph PASSERAT ?
	D'août 1795 à février 1800, les communes de moins de 500 habitants n'avaient pas de conseil municipal mais elles étaient gérées par les municipalités de canton. Les communes désignaient uniquement un agent communal (maire) et un adjoint pour siéger au canton. Jussy faisait partie de la municipalité du canton de Reignier.	
	Joseph PASSERAT (vers 1794 à 1800)	André LACROSAZ ou Joseph MÉTRAL ?
CONSULAT (9 novembre 1799 au 17 mai 1804)	Joseph PASSERAT (avant 1797 à 1800)	Joseph MÉTRAL (de 1800 à après 1805 ?)
	André LACROSAZ (de 1800 à 1803 ?)	
PREMIER EMPIRE (18 mai 1804 au 5 avril 1814)	André LACROSAZ (de 1800 à 1803 ?)	Joseph MÉTRAL (de 1800 à après 1805 ?)
	Jean Pierre CONSTANTIN (de 1803 ? à juin/août 1813)	Pierre François ROGET DE CEVINS (avant 1807 à 1813 ?)
	Jean François DOMPMARTIN (de juillet/août 1813 à 1814)	Jean Pierre CONSTANTIN (de juillet/août 1813 à 1814)

Dans les actes de l'état civil, depuis le début des registres, c'était Joseph PASSERAT qui dressait les actes en tant qu' « officier public ». Nous remarquerons souvent qu'André LACROSAZ et Joseph METRAL apparaissaient comme témoins dans les différentes déclarations car ils sont nommés comme « officiers municipaux ». Personne n'est désigné comme « maire » avant l'année 1800, c'est pour cela qu'il fallait s'aider d'autres documents présents aux archives pour connaître le rôle de chacun.

Nous pouvons penser que depuis 1792, le corps municipal de la commune de Jussy (maire et adjoint) a été lesdits LACROSAZ, METRAL et PASSERAT. En effet, le décret du 14 décembre 1789 qui fixait la constitution des municipalités nous indique que dans les communes de moins de 500 habitants, le corps municipal serait au nombre de 3 y compris le maire. Étant donné l'intervalle des noms de 1793 à 1803, nous pouvons penser que nos trois compères ont formé le corps municipal à eux seuls durant près de 10 ans. Cela reste tout de même des suppositions. Le jour où un registre des délibérations de Jussy fait surface, il faudra sûrement refaire cet article.

Dans tous les cas, nous ne savons pas grand-chose sur les premiers maires de Jussy mais nous avons quelques informations :

Joseph PASSERAT

Il savait lire et écrire. Nous ne pouvons pas être sûrs de l'identité de Joseph sans d'autres informations présentes à part celles dans les actes de l'état civil qu'il dressait mais nous avons trois pistes.

La première, c'est un Joseph PASSERAT décédé en 1811 au Châble. Celui-ci s'était marié à Jussy en 1771, et lors de son mariage, il habitait également Jussy. Il dut vivre longtemps à Jussy car ses enfants naquirent dans cette paroisse. Il était le fils de François et de Michelle CONSTANTIN, veuf de Josephte REGAT en première noce et de Perrine DUNAND en seconde.

La deuxième, il s'agit du Joseph décédé en 1842 à Pers-Jussy, âgé de 72 ans. Lors de son mariage à Pers en 1804, il était âgé de 23 ans et nous apprenons qu'il est né à Jussy. Cependant, selon l'âge dans les actes, il est soit né vers 1770 soit en 1781. Il était le fils de Laurent et Jacquemine CONSTANTIN, veuf de Nicolarde ROGUET.

La troisième piste est un Joseph PASSERAT décédé à Reignier en 1817, il était âgé de 44 ans mais nous ne savons pas s'il était originaire de Jussy ou de Pers et nous ne connaissons pas ses parents.

André LACROSAZ

Il savait lire et écrire et il était laboureur. Il s'agit peut-être du père de Pierre François LACROSAZ qui se maria à Jussy en l'an V de la République. En effet, les parents de Pierre François et lui-même habitaient la commune de Jussy. À savoir qu'André s'était également marié à Jussy en 1772 avec Jeanne DOMPMARTIN. André était le fils de Joseph et de Marie PUGIN.

Joseph MÉTRAL

Il ne savait pas écrire, c'est ce qui ressort des recherches. Il s'agit du même qui est cité comme témoin dans l'acte de mariage de Pierre François LACROSAZ car sa marque en fin de registre est identique à celles présentes sur les actes où nous avons un Joseph METRAL qui marque en tant que maire adjoint. Il était âgé de 44 ans et il était cultivateur, dans son apparition comme témoin au mariage. Il est décédé à Jussy le 10 juillet 1813 et l'âge concorderait avec les informations que nous avons. Il était fils d'Aimé et de Françoise FENOUILLET, époux de Louise DUCRET.

Enfin, le dernier maire de Jussy fut Jean Pierre CONSTANTIN dit « au Marin » et c'est aussi lui qui eut le mandat le plus long. Il était laboureur, il décéda en 1841 à Pers-Jussy. Son père était François et sa mère Françoise DOMPMARTIN. Il était veuf de Jeanne DUNAND. Il a dû laisser la place de maire à Jean François DOMPMARTIN, élu de la commune voisine, pour gérer son village.

En effet, le 1er juin 1813, le Préfet du département du Léman ordonna la gestion de la commune par le maire de Pers. Mais pour quelle raison ? Apparemment, selon le Préfet, mais il a bien dû s'appuyer sur quelques données, il n'y avait aucun homme capable d'assumer de telles responsabilités à Jussy. La commune fut mise sous la tutelle de sa voisine.

Notons toutefois qu'un noble de Jussy fut adjoint. Il s'agissait de Pierre François ROGET DE CEVINS, propriétaire du château du Cevins qui existe encore à Jussy, dans le hameau du même nom.

21 années d'existence

La commune de Jussy n'a pas laissé beaucoup de traces dans notre histoire locale malheureusement. Peut-être à cause de mauvaises décisions ou d'une organisation municipale qui laissait à désirer, nous ne connaissons pas exactement ce qui a mené le Préfet à instaurer sa mise sous tutelle.
Cette jeune commune française ne vécut que 21 ans, ce qui est très peu. La restauration sarde aurait pu redonner à Jussy une certaine liberté et du coup retrouver son indépendance mais cela ne fut que de courte durée.

En effet, suite au rétablissement des anciennes frontières en 1814, Jussy put peut-être se détacher de la gestion de Pers mais à compter du 1er janvier 1817, la commune fusionna intégralement avec Pers. C'est ainsi que s'est formée la commune que nous connaissons actuellement, Pers-Jussy, commune âgée de 204 ans en 2021 !

Les Amis de Pers-Jussy

Le Duché de Savoie

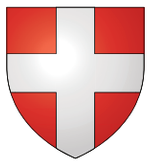

Le duché de Savoie est un fief du Saint-Empire romain germanique, du XVe au XVIIIe siècle, bénéficiant d'une relative autonomie politique. Il a pour capitale la ville de Chambéry (1416 – 1563), située sur le versant septentrional des Alpes, puis celle de Turin (1563 – 1713), en Piémont.
Le duché correspond à l'ensemble des territoires, appelés également les États de Savoie, obtenus par la maison de Savoie, depuis son émergence au cours du XIe siècle. En 1416, le comte Amédée VIII de Savoie obtient de l'empereur l'érection du comté de Savoie en duché.
Ses successeurs obtiennent le titre et le royaume de Sicile en 1713, puis celui de royaume de Sardaigne en 1720. En 1860, le duché de Savoie est annexé à la France sous le Second Empire de Napoléon III, tandis que le reste des territoires sont intégrés au nouveau royaume d'Italie.

LE DUCHÉ DE SAVOIE AU XVe SIÈCLE

Le duché de Savoie, en 1416, s'organise autour de châtellenies, qui se regroupent en bailliages.

Le duché de Savoie au XVIIIe siècle est subdivisé en provinces et communes :

- La province de Savoie Propre (Chambéry)
- La province de Maurienne (Saint-Jean-de-Maurienne)
- La province de Tarentaise (Moûtiers)
- La province de Genevois (Annecy)
- La province de Faucigny (Bonneville)
- La province du Chablais (Thonon)

HISTOIRE DE LA SAVOIE

Le 19 février 1416, l'empereur Sigismond 1er érige le comté de Savoie en duché de Savoie, lui offrant une autonomie politique sans précédent. L'empereur récompense ainsi les Savoie de leur fidélité. La cérémonie se déroule au château de Chambéry en présence des cours allemandes et savoyardes. La date de l'événement, 19 février, est retenue par les mouvements identitaires comme la fête « nationale » savoyarde.
Le duché, au cours de cette période, occupe une « place particulière » au sein de l'Italie impériale. Bien que considéré comme l'un des fiefs impériaux majeurs du territoire centre-nord de l'Italie, aux côtés de la Toscane, Gênes, Milan ou encore les duchés de la plaine du Pô, en tant que membre du cercle impérial du Rhin-Supérieur, à la suite de la réforme du système impérial à la fin du XVe siècle, il est le seul à posséder un siège et un droit de vote à la diète impériale.

À la suite de l'occupation du duché par les Français (1536-1559) mais aussi en raison de sa proximité avec la frontière et son emplacement sur la route de l'Italie, le Duc Emmanuel-Philibert de Savoie décide de transférer la capitale du Duché de Chambéry à Turin, au lendemain du traité de Cateau-Cambrésis, en 1563. Turin devient symboliquement la capitale des États de Savoie le 7 février 1563.

Lors de la guerre de Succession d'Espagne, le Duc de Savoie Victor-Amédée II soutient le Roi d'Espagne Philippe V, puis fait volte-face. Le Duché ainsi que le comté de Nice sont occupés par la France en 1703. Les traités d'Utrecht, en 1713, mettent fin à l'occupation. Le Duc de Savoie obtient la même année, en échange de son soutien aux autres puissances, le royaume de Sicile. Il échange toutefois avec la maison d'Autriche ce royaume contre celui de Sardaigne par le traité de Londres, sous la pression de la Grande-Bretagne. L'échange est effectif en 1720.

En 1860, la Révolution italienne et les plébiscites pour l'unification en Italie fédèrent les différents États d'Italie et installent le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II de Savoie sur le trône d'une monarchie constitutionnelle avec l'appui de l'empereur des Français Napoléon III. Le 22 avril de la même année, lors de la ratification du traité de Turin, à la suite d'un plébiscite censitaire (130 533 « Oui » / « Oui et zone » contre 235 « Non »), le duché de Savoie est cédé — ainsi que le comté de Nice — conditionnellement à la France, formant les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie (et celui des Alpes-Maritimes).

LANGUE ADMINISTRATIVE

Aux XIVe et XVe siècles, tous les actes officiels de l'administration comtale, puis ducale, comme les donations, les hommages ou les accords, étaient rédigés en latin par des notaires publics. La Savoie présente une situation linguistique curieuse. Elle s'étendait au nord en pays franco-provençal et au sud en pays de langue piémontaise. Ses comtés étaient francophones et ils utilisaient le français dans leur correspondance privée ; mais le latin était la seule langue d'expression du pouvoir.
Le français devient la langue de l'état civil du duché au XVe siècle et elle est rendue officielle par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, puisque le duché à cette période est occupé par les troupes françaises.
L'usage du français remonte au comté de Savoie où des documents sont rédigés dès le XIIIe siècle du seul versant français. Le français est la langue véhiculaire dès le XIVe siècle et elle devient la langue administrative sous le règne du duc Emmanuel-Philibert. À la même époque, le duc de Savoie décrète l'italien, dérivé du toscan, comme la langue administrative dans ses terres du versant italien et dans le comté de Nice.
Le français est de fait la langue administrative, mais aussi de la Cour, ainsi que des couches supérieures de la population (aristocratie et une partie de la bourgeoisie). Les actes tant publics que notariaux, mais aussi les sermons utilisent aussi le français.

La population, quant à elle, utilise un patois (dialecte local dérivé du roman, le franco-provençal), avec des nuances locales selon l'appartenance à telles ou telles vallées, voire villages.

DATES HISTORIQUES

- 19 février 1416 : Élévation du comté en duché par l'empereur Sigismond 1er.
- 1563 : Suite aux traités de Cateau-Cambrésis et à la victoire d'Emmanuel Philibert de Savoie à la bataille de Saint-Quentin à la tête des armées impériales contre le Royaume de France, transfert de la capitale de Chambéry vers Turin.
- 1600-1601 : Guerre franco-savoyarde : échec face au royaume de France. Traité de Lyon (1601) : perte de la Bresse, de Gex et du Bugey, mais récupération du marquisat de Saluces.
- 1703 : Obtention du marquisat de Montferrat.
- 1706 : Bataille de Turin : libération de la ville contre le Royaume de France.
- 1701-1714 : Guerre de Succession d'Espagne : Traités d'Utrecht (1713) : acquisition du Royaume de Sicile.

DUCS DE SAVOIE

- Premier : Amédée VIII (1416-1440)
- Dernier : Victor-Emmanuel II (1849-1860)

André Décerier



Fondateur de l'association en 1995 à laquelle il avait su insuffler créativité et continuité, André DECERIER s'est éteint le 11 décembre 2020.

Après une carrière d'enseignant à Lyon, sans avoir jamais interrompu ses visites et séjours dans la commune, c'est tout naturellement qu'il s'installa durant la belle saison dans son chalet de Navilly.

Avec deux amis, s'intéressant comme lui à l'histoire de Pers-Jussy, naquit l'idée d'une association, qui prit corps en 1995. Elle aurait pour but, la valorisation du patrimoine, et la préservation des témoignages, objets, photos et souvenirs personnels des habitants.

Dès 1996, naissait le 1er bulletin trimestriel, appelant les lecteurs à participer aux projets élaborés.

Puis, en 1998, fut concoctée, la sortie pédestre consistant à faire découvrir les différents hameaux, et en se rassemblant autour d'un pique-nique.

En 2000, présentation d'un spectacle annuel, généralement une soirée-théâtre, et en 2001, première soirée châtaignes / cidre, avec le succès que l'on sait.

De plus, tous les 2 ans était mise en place, une exposition ayant des thèmes aussi différents que l'état civil, la guerre de 14-18, des images et photos commentées, des généalogies…

Mais aussi, pendant de nombreux mois, il consacra des heures de recherches afin de mener à bien l'œuvre qui lui tenait à cœur « Le recueil du XXe siècle » cent ans de la vie perjussienne en textes et photos.

Il s'était précédemment essayé avec succès à l'écriture de deux ouvrages, dont le cadre et le sujet restaient à proximité et rédigeait également des articles destinés au bulletin communal.

Après une retraite très active, il souhaita retrouver un quotidien plus paisible et abandonna la fonction de président pour celle de président d'honneur, tout en restant attentif à la poursuite des activités de l'association, et en se joignant aux diverses manifestations.

Tous les perjussiens ne peuvent que regretter son départ, et garderont un souvenir ému d'un grand ami de notre commune.

Les amis de Pers-Jussy

Jean Maniglier



Le Père Jean Maniglier qui résidait au presbytère de Pers-Jussy nous a quittés le mardi 10 novembre à l'âge de 86 ans après un séjour de 9 mois en EPHAD à Vieugy.

Arrivé chez nous en 2006, accompagné de son aide au prêtre Colette, il était une silhouette familière de notre village, tantôt à pied, tantôt au volant de sa voiture pour descendre à l'église, se rendre à la poste ou à la pharmacie, faire une visite aux malades ou amis du voisinage à l'heure du café de 4 heures.

Quand on avait la chance de bien le connaître, de le côtoyer régulièrement, on découvrait un homme plein de bonté, pas toujours forcément physionomiste, mais très à l'écoute, attentif à tous, demandant des nouvelles des petits comme des grands…

Son égalité d'humeur établissait un climat de paix et rassurait… ainsi il avait su lier de véritables liens d'amitié.

En qualité de prêtre auxiliaire de notre Paroisse Saint-Jean XXIII, il répondait toujours présent pour rendre de nombreux services aussi bien pour la célébration des messes du dimanche dans les différentes communautés locales, que pour les baptêmes et les mariages.

Dans le souci de créer de vrais liens et de rester connecté avec la Paroisse, il se rendait tous les mardis matin à la permanence de la Maison Paroissiale de Reignier. Comme un rayon de soleil du matin, il arrivait souvent à l'heure du café et des petits gâteaux et tous l'attendaient pour ses petites blagues ou anecdotes… Oui, sous des airs très sérieux, il était aussi espiègle et taquin avec toutes les diverses équipes !!

Dans les différentes communautés locales, plusieurs groupes ont pu apprécier son accompagnement éclairé et ses commentaires précis des textes bibliques.

Il avait aussi un rôle très important auprès des malades, des personnes isolées et des familles en deuil à qui il allait régulièrement rendre visite et administrer les sacrements…

Même si, avec l'âge, son pas est devenu plus chancelant au fil des années, il faisait parmi nous figure d'un roc, d'un montagnard à la grande force de caractère qu'il était par ses origines.

Nous garderons un très bon souvenir de son passage à Pers-Jussy et comptant sur lui plus que jamais pour veiller sur notre village nous n'avons qu'un mot à lui dire : MERCI Père MANIGLIER, MERCI Jean.

Les Paroissiens

ÉTAT CIVIL

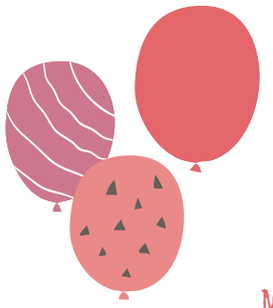



NAISSANCES

GIRVES Lucas, le 6 janvier à Contamine-sur-Arve
LÄDERACH Valentin, le 10 février à Pers-Jussy
ROYER Aliénor, le 12 février à Annecy
GILLES Noé, le 27 février à Contamine-sur-Arve
ROGUET Chloé, le 29 février à Contamine-sur-Arve
MAÎTRE Enola, le 4 mars à Contamine-sur-Arve
RUBINE Ayrton, le 5 mars à Saint-Julien-en-Genevois
AMARET Ismaël, le 17 mars à Annemasse
MIGNEN Emma, le 24 mars à Contamine-sur-Arve
HOMINAL Marceau, le 27 mars à Pers-Jussy
LACHAVANNE Victoria, le 27 mars à Annemasse
LEMAÎTRE Ambre, le 3 avril à Contamine-sur-Arve
BRUEL Quentin, le 28 avril à Epagny-Metz-Tessy
ELIES Adèle, le 1er mai à Pers-Jussy
COLLOT MARTIN Timothée, le 2 mai à Contamine-sur-Arve
PHILIPPE June, le 10 mai à Contamine-sur-Arve
SOULIGNAC Charlotte, le 27 mai à Annemasse
AKAR Ella, le 10 juin à Annemasse
LORO Louise, le 19 juin à Contamine-sur-Arve
EYMERET Naëlle, le 26 juin à Contamine-sur-Arve
REGAD Maxence, le 12 juillet à Contamine-sur-Arve
JOUESNET Sohan, le 31 juillet à Contamine-sur-Arve
QUEROL-NINEROLA Mael, le 19 août à Contamine-sur-Arve
LAZZAROTTO Nelio, le 6 septembre à Contamine-sur-Arve
PHILIBERT Louise, le 19 octobre à Épagny Metz-Tessy
DE CARVALHO Augustin, le 19 octobre à Contamine-sur-Arve
TRITTON Aliya, le 27 octobre à Contamine-sur-Arve
DURIEZ Eugène, le 28 octobre à Contamine-sur-Arve
ROBIN CALAS Arnaud Junior, le 16 novembre à Contamine-sur-Arve
ROMERA FERNANDEZ Méline, le 28 novembre à Annecy
GRÉLOT Layana, le 29 décembre à Annemasse

MARIAGES

TOLLANCE Franck et CHAPPAZ Catherine, le 1er août
TEINTURIER Benjamin et DURANTON Valérie, le 26 septembre
AUBERT Grégoire et MANIA Mélanie, le 9 octobre



DÉCÈS

CICLET Alain, le 13 février à Contamine-sur Arve
SCANDOLERA James, le 26 février à Saint-Cergues
MASCOTTO Ettore, le 25 mars à La-Roche-sur-Foron
DOMPMARTIN Paul, le 15 avril à La-Roche-Sur-Foron
MOLLARD Arlette épouse DUMONT, le 3 mai à Villeurbanne
CHEVALLIER Simone épouse BRAND, le 9 mai à Reignier
GALLIN Lilly, le 12 juin à La-Roche-sur-Foron
CHARANCE Madeleine épouse LANGE, le 23 juin à Reignier
GREGORIS Eliodoro, le 27 août à Pers-Jussy
ROGUET Joseph, le 31 août à Contamine-sur Arve
PASQUIER Michel, le 25 septembre à Pers-Jussy
MAZZUCATE Gilles, le 6 novembre à La Tour
CORBAZ Jeanne, le 20 novembre à La Roche-sur-Foron
BUIX Gabriel, le 3 décembre à Contamines-sur-Arve
DECERIER André, le 11 décembre à Ville-la-Grand





Majorité Municipale

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

Dans la continuité de notre engagement électoral pour lequel nous avons été élus, nous travaillons chaque jour sur les projets communaux.

Nous avons eu à cœur de finaliser les travaux engagés dans le précédent mandat, tel que l'achèvement des travaux aux abords du Diapason et l'aménagement de la Médiathèque ainsi que de la placette attenante.

Nous pouvons nous féliciter de ces deux belles réalisations qui donneront à notre centre bourg une touche de modernisme et de fonctionnalité. Deux très belles réalisations culturelles mises à disposition des Perjussiens de tout âge.

Le prochain projet et pas des moindres, sera la réhabilitation de la mairie. En effet, bâtiment de caractère, historique et architectural, cher aux Perjussiens, il gardera sa principale fonction : maison commune, celle de notre histoire, de notre présent et de notre avenir.

Nous travaillons activement sur ce projet pour respecter l'accessibilité du bâtiment, la capacité et l'optimisation des volumes. Nous nous ferons conseiller par le CAUE qui travaille étroitement avec des architectes patrimoniaux et environnementaux, des urbanistes, des conseillers en énergie, des paysagistes…

Les élus travaillent également sur la sécurisation des routes communales, des hameaux et des arrêts de bus. La vitesse souvent excessive nous obligera à prendre certaines mesures sur notre territoire.

Nous vous renouvelons notre disponibilité et sommes à votre écoute pour tous besoins éventuels.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année 2021. Qu'elle vous apporte de la joie, du bonheur et avant tout la santé, mise à rude épreuve en 2020.

Les élus du groupe « Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir ».

Groupe : Innover, Partager, Agir

Voilà un peu plus de sept mois que le nouveau Conseil municipal est en place et, malgré un contexte pour le moins inhabituel, les membres de chacune des deux équipes ont pu prendre leurs marques.

Toujours déterminés à être force de proposition, d'action et même de contestation, nous ne manquons pas de faire valoir les idées clés de notre équipe et nous pouvons vous assurer que nos divergences ne manquent pas d'animer les séances de Conseil Municipal. Une attitude stérile consisterait à s'opposer à tout. Ça n'est pas comme ça que nous envisageons notre rôle et notre engagement. Conscients que la diversité des idées fait la richesse des projets, nous continuons de partager les nôtres avec conviction et sincérité pour enrichir le débat et servir le village. Certaines de ces idées ne passeront pas, par principe, d'autres nourriront les réflexions et, qui sait, pourront éventuellement être retenues. Ça n'est malheureusement pas le cas de nos propositions concernant la rénovation du bâtiment de la mairie. Nous souhaitions ouvrir la discussion dans le cadre d'une consultation avec les perjussiennes et les perjussiens et s'accorder 6 mois pour examiner ensemble toutes les alternatives envisageables afin de tenir compte de l'évolution et des besoins futurs dans le centre bourg. Cette proposition n'a pas été retenue…

D'autres idées, certes plus modestes, ont néanmoins cheminé, comme par exemple l'ouverture de places de covoiturage sur le parking du magasin Casino : proposée dans notre programme de campagne et reprise par la majorité, cette mesure est tout à fait pertinente et pragmatique car simple et peu coûteuse.

Enfin, nous tenons à vous assurer que notre engagement dans les commissions municipales et intercommunales a, pour seul mot d'ordre, l'intérêt premier des perjussien-ne-s. Et, afin que le débat démocratique demeure constructif, nous resterons vigilants et continuerons de défendre ce que nous estimons être juste pour le présent et l'avenir de notre village.

L'équipe « Innover, Partager, Agir » vous adresse ses meilleurs vœux pour une année 2021 qu'on souhaite plus douce que la précédente. Prenez soin de vous et à bientôt !

Communauté de Communes Arve et Salève

Le Bureau de la Communauté de Communes Arve et Salève est composé d'un président et de 7 vice-présidents. Deux membres délégués participent également au bureau.

- **Sébastien Javogues,** conseiller municipal de Reignier-Esery
  Président de la Communauté de Communes Arve et Salève
- 1er Vice-présidente : Nadine Perinet, Maire de La Muraz
- 2e Vice-président : Laurent Favre, Maire de Nangy
- 3e Vice-président : Daniel Barbier, Maire de Scientrier
- 4e Vice-présidente : Régine Mayoraz, Maire d'Arthaz-PND
- 5e Vice-présidente : Régine Remillon, Maire d'Arbusigny
- 6e Vice-présidente : Isabelle Roguet, Maire de Pers-Jussy
- 7e Vice-président : Ludovic Wiszniewski,
  1er Adjoint de Monnetier-Mornex

Les deux membres délégués sont :
- Christelle Petex, Maire de Reignier-Esery,
- Raphaël Cesana, Maire de Monnetier-Mornex



De gauche à droite : Régine REMILLON, Laurent FAVRE, Nadine PERINET, Christelle PETEX-LEVET, Régine MAYORAZ, Sébastien JAVOGUES, Ludovic WISZNIEWSKI, Daniel BARBIER et Isabelle ROGUET.

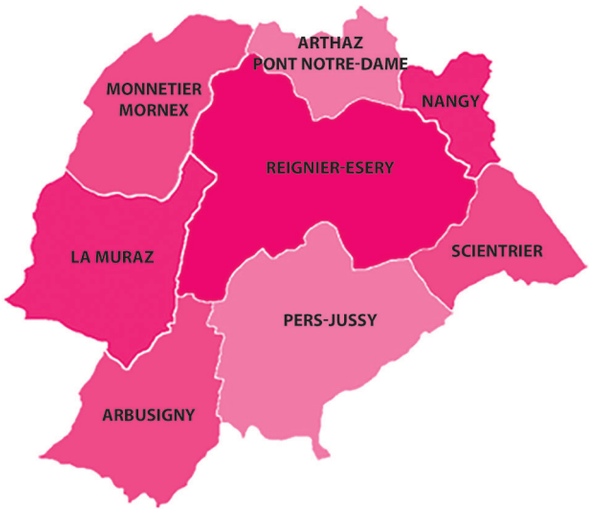

LES COMPÉTENCES

La Communauté de communes Arve et Salève exerce en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :
- Les actions de développement économique
- L'aménagement du territoire
- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- La construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les actions sociales
- La gestion des transports publics.

Le Conseil Communautaire est composé de 32 délégué(e)s, conseiller(ère)s municipaux, élu(e)s par le suffrage universel et représentant les 8 communes membres. Il se réunit à l'occasion de conseils communautaires pendant lesquels les décisions sont prises. Ce conseil est l'occasion du débat démocratique où chacun des conseiller(ère)s peut s'exprimer sur les questions à l'ordre du jour, discuter des projets à venir...

TERRITOIRE EN MOUVEMENT : VOTRE AVIS COMPTE !

Afin de dessiner un projet de territoire qui ressemble à ses habitants, les élus ont fait le choix d'organiser, d'ici la fin de l'hiver, une grande consultation pour mieux comprendre tous les sujets qui vous concernent. Ainsi tous ceux qui le souhaitent pourront exprimer leur vision du territoire, de son identité et des défis à relever.



Schéma directeur cyclable

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de Communes Arve & Salève est en cours d'élaboration d'un schéma directeur cyclable. Il a pour objectif de connecter toutes les communes d'Arve & Salève entre elles et de lier la Communauté de Communes aux territoires voisins pour une utilisation facilitée et sécurisée du vélo au quotidien.

PREMIERS ITINÉRAIRES PROPOSÉS

Après une phase de diagnostic élaborée de façon étroite avec chaque commune d'Arve & Salève, la Communauté de Communes a organisé un atelier de travail - en comité restreint compte tenu du contexte - pour tracer les principaux axes structurants : colonne vertébrale qui servira de support aux axes secondaires intercommunaux et intracommunaux.

La carte globale et les cartes par itinéraire sont disponibles sur le site Internet d'Arve & Salève :
www.arve-saleve.fr/actus/273-consultation-schema-cyclable.

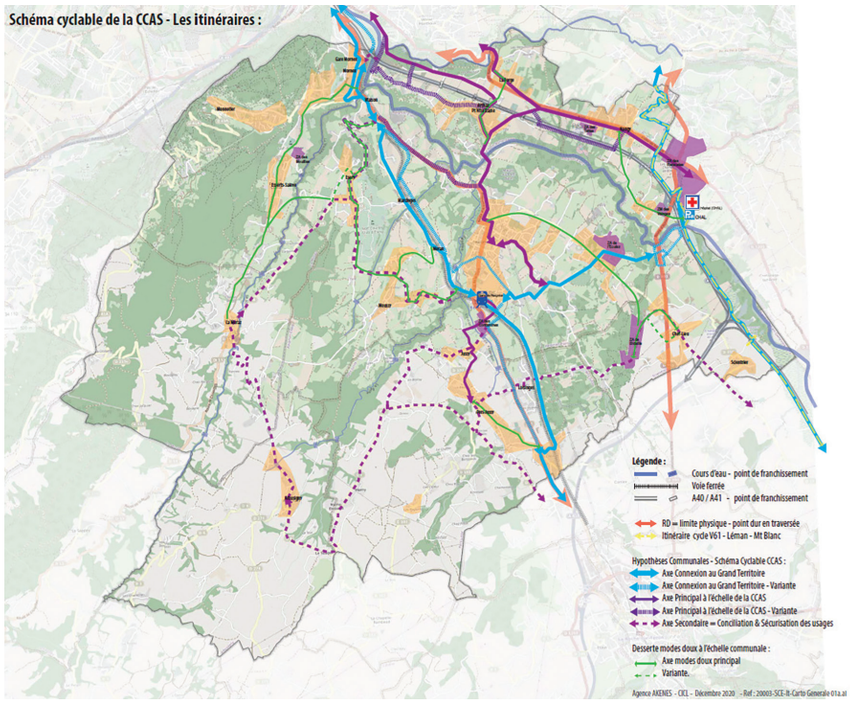



ET APRÈS

Les travaux vont se poursuivre avec le traçage des axes secondaires sur chaque commune et la hiérarchisation des tracés, leur chiffrage et le phasage des travaux à court, moyen et long terme.

Vous souhaitez faire des propositions, donnez votre avis :
Sophie RENON - sophie.renon@arve-saleve.fr

VÉLOROUTE LÉMAN-MONT-BLANC

Les travaux d'aménagement d'une portion de la Véloroute Léman Mont-Blanc (V61) démarreront au printemps 2021 sur la commune de Scientrier, ils permettront de poursuivre la portion réalisée par Arenthon le long de l'autoroute pour rattraper la route du karting. La Véloroute est un aménagement pour les vélos ; roulant, sécurisé et touristique, la V61 reliera à terme Genève à Chamonix.

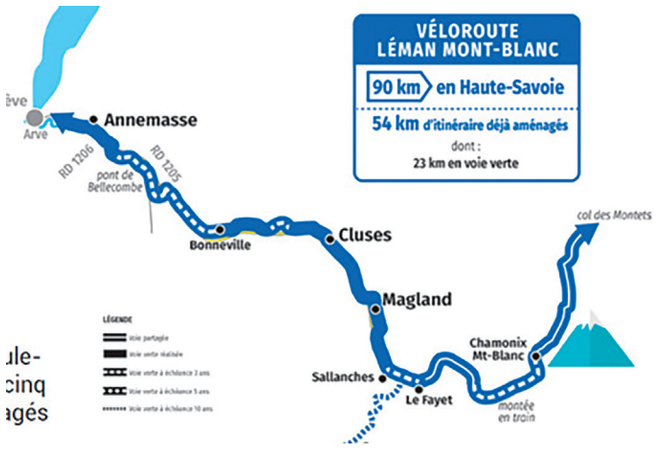

INFOS PRATIQUES

La commune en chiffres

- Population totale : 3 158 habitants (selon INSEE)
- Gentilé (nom des habitants) : Perjussiens, Perjussiennes

Superficie :

- 1 868 ha dont 86 ha de terrains communaux.
- 18 ha de bois régime forestier
  dont 10 ha au centre communal d'action sociale.

Mairie 04 50 94 40 79

1825 route de Reignier 04 50 94 47 64
..... accueil@ mairie-pers-jussy.fr
..... www.mairie-pers-jussy.fr
..... Application : Pers-Jussy Clic
..... Facebook

Heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi, mardi de 9 h 00 à 12 h 00.
Jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Permanence de Madame le Maire sur rendez-vous.

Médiathèque municipale 04 50 35 11 85

..... 95 route de l'Église
..... bibliopersjussy@gmail.com
..... La Parenthèse Pers-Jussy
..... Portail en ligne : https://persjussy.bibenligne.fr
Et retrouvez tout notre catalogue sur l'application Bib en poche
(disponible sur Android et iOS)

Heures d'ouverture :

..... Lundi : 15h30 - 18h30
..... Mardi : 15h30 - 18h30
..... Mercredi : 15h30 - 18h30
..... Jeudi : 15h30 - 18h30
..... Vendredi : Fermeture hebdomadaire
..... Samedi : 10h -12h

Agence postale communale

04 50 94 41 60

Heures d'ouverture :

Lundi : ..... 8h30 - 12h / 15h - 17h30
Mardi : ..... 8h30-12h / 14h30 - 17h30
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : ..... 8h30-12h / 14h30 - 17h30
Vendredi : ..... 8h30-12h / 14h30 - 17h30
Samedi : 9h-12h

Départ du courrier : dans le bureau et boîte extérieure
du lundi au vendredi à 15h15, samedi à 11h30.

Numéros utiles

Service Commun d'Urbanisme 04 50 43 46 14
Maison Bocquet - Reignier

Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe 04 50 95 71 63
- dépannage eau potable 06 83 74 42 06
- dépannage eaux usées 06 77 04 19 50

Communauté de Communes Arve et Salève 04 50 43 46 14

Déchèterie 09 70 21 09 36

Pompiers ..... 18 - 112

Gendarmerie de Reignier 04 50 95 75 11

SAIC Pers Loisinges 04 50 94 46 89

EDF - Dépannage 24/24 ..... 08 10 33 30 74

Sous-préfecture de Saint-Julien en Genevois 04 50 35 13 13

Trésorerie de Reignier 04 50 43 40 55

Animaux Secours à Arthaz 04 50 36 02 80

Chamonix Météo 0 899 71 02 74

Préfecture d'Annecy 04 50 33 60 00

Centre des impôts d'Annemasse 04 50 43 91 50

Paroisse Saint-Jean XXIII d'Arve et Salève 04 50 43 40 50

ADMR 04 50 95 15 32

Écoles, cantine et périscolaire

École élémentaire et périscolaire 04 50 36 42 57

École maternelle 04 50 94 44 81

École des Roguet 04 50 94 43 07

Cantine scolaire 04 50 94 44 43

Bureau de la cantine 04 50 94 47 86

Périscolaire de la maternelle 04 50 82 54 12

Service Enfance Jeunesse 07 86 55 56 13

Services médicaux

Médecin : Docteur PEILLON 04 50 94 40 36
60 route de la Chapelle-Rambaud - 74 930 Pers-Jussy

Ostéopathe : Sarah DESMARES 07 61 35 25 10
55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Cabinet de kinésithérapeutes et énergéticien 04 50 36 96 99
55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy

Cabinet d'infirmiers 04 50 31 95 94
55 chemin des Écoles - 74 930 Pers-Jussy
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Pharmacie : Pharmacie Arve et Salève 04 50 85 06 13
141 route de l'Église - 74 930 Pers-Jussy
du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h.
Samedi de 9h-12h / 14h-17h.

Pôle Médico-Social (assistante sociale) 04 50 33 23 47
391 grande rue - 74 930 Reignier
Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h45 -12h / 13h45-17h30.
Fermé au public le vendredi après-midi.

Transport

Transport scolaire (PROXIM'ITI) ..... www.proximiti.fr
56 place de l'Hôtel de Ville - 74 130 Bonneville
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le transport à la demande (PROXIM'ITI) 0 811 280 257

Taxis
Autorisations de stationnement délivrées par la commune
Guillaume HEUZE (Taxi des Rocailles) 06 77 20 51 41
Taxi DHERBEY 06 30 57 87 25

Conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères

Depuis le 18 décembre 2020, le porte à porte pour la collecte des ordures ménagères est terminé.
Les points d'apports volontaires avec des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères se situent aux hameaux suivants :

- Jussy
- Chemin des écoles
- Parking de la poste
- Stade des Fins
- La fruitière
- Chez les Verdel, rte d'Arbusigny
- Marny
- La Collay
- Chemin de la Pierre à Dieudon
- Route de l'église
- Route de Crédoz
- Loisinges
- Navilly
- Chevrier
- Cevins
- Vuret
- Epineuse
- Les Roguet



Les points d'apports volontaires

composés de différents conteneurs tels que papier, bouteilles plastiques, emballage aluminium et verre se situent :

- Stade des Fins
- Chez les Verdel, rte d'Arbusigny
- Les Cornus
- Impasse de Lasnelaz
- Ornex
- La fruitière
- Loisinges
- Chemin des écoles
- Les Roguet
- Route de la Roche sur Foron
- Chevrier.



Composteurs



Les inscriptions et distributions sont réalisées à la Communauté de Communes Arve et Salève à Reignier, Maison Cécile Bocquet.

Le compostage une méthode traditionnelle et écologique du traitement des déchets verts.
Devant l'augmentation constante de la quantité de déchets verts apportés à la déchetterie, les élus de la Communauté de Communes Arve et Salève ont mis en place une opération « composteurs individuels ». Outre les déchets de jardin, ces composteurs reçoivent également les restes de repas qui représentent environ 30 % de nos ordures ménagères !
Une économie pour la collectivité et les contribuables

Comment faire pour se procurer un composteur ?
Les composteurs sont mis à disposition au prix de 15 €, (au lieu de 35 €), et 18 € avec un « agitateur ».

La déchèterie

L'accès de la déchèterie est sécurisé !
- Le site est équipé d'une vidéo surveillance.
- L'entrée se fait automatiquement par badge.

Les badges sont à retirer en mairie de Pers-Jussy sur présentation d'une pièce justificative d'identité et de domicile.

1496 route des Rocailles - 74 930 Reignier-Ésery

Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45

INCIVILITÉS : INACCEPTABLE !!

Est-ce vraiment l'image et l'environnement dans lequel nous voulons vivre ?



Nous sommes très heureux que certains aient été gâtés à Noël, ou aient profités des vacances pour faire du tri, mais les cartons et encombrants doivent être apportés à la déchèterie et non disposés autour des conteneurs !!
Il arrive que certains soient pleins, c'est vrai, mais très souvent parce que certains objets n'ont rien à y faire.
Néanmoins il existe forcément un point de collecte non loin permettant d'y déposer vos déchets.
Vous pouvez retrouver la liste de tous les points de collecte des déchets sur cette même page, dans l'annuaire interactif de l'application ainsi que sur le site de la commune.

DÉCHETS SAUVAGES : INADMISSIBLE !!



Nous avons constaté, grâce aussi à la fonction « signalement » de notre application, une recrudescence de dépôts sauvages sur différents points de la commune. Afin de remédier à ces nuisances, nous rechercherons activement les contrevenants et nous n'hésiterons pas à appliquer la loi pour les sanctionner.

Nuisances sonores

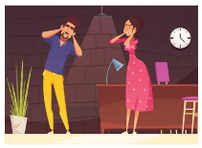

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :
- jours ouvrables : 8h-20h
- samedi : 9h-12h / 14h30-19h
- dimanche et jours fériés : 10h - 12h

« Les entreprises, commerçants, artisans, producteurs locaux ont été sollicités pour communiquer leurs coordonnées. Elles ont été répertoriées dans un annuaire intercommunal et distribuées dans chaque foyer. De plus, elles figurent dans l'application Pers-Jussy Clic. Une mise à jour se fera régulièrement. N'hésitez pas à nous faire part des éventuelles modifications ».



Yonn, CM2

Lilou et Manon

Jeanne CP et Louise

Eliott et Charly

Léna, CM2

Léo, CE2

Garance, CM2

Violette, CE1

Thimotée et Pauline

Emy

Steve, CM2

Jeanne CP et Paul

Keira, CM

Léna, MS

Maya, PS


Suivez l'actualité de
PERS-JUSSY
www.mairie-pers-jussy.fr
Commune de Pers-Jussy
Pers Jussy Clic
(à télécharger sur App store et Google play)